

6^e RÉUNION DE L'INITIATIVE DE L'OCDE SUR LA GOUVERNANCE DE L'EAU

2 et 3 novembre 2015, siège de l'OCDE (Paris)

SYNTHÈSE



L'[Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau \(IGE\)](#) est un réseau international pluri-acteurs rassemblant une centaine de représentants des secteurs public, privé et à but non lucratif qui se réunit deux fois par an à l'occasion d'un Forum de politiques publiques afin de partager des expériences de réforme en cours, les projets, les leçons et les bonnes pratiques pour encourager une meilleure gouvernance dans le secteur de l'eau. Créé les 27 et 28 mars 2013 à Paris, ce réseau s'est déjà réuni à six reprises (les 7 et 8 novembre 2013 à Paris ; les 28 et 29 avril 2014 à Madrid ; les 24 et 25 novembre 2014 à Paris ; le 26 mai 2015 à Édinburgh ; et les 2 et 3 novembre 2015 à Paris).

L'IGE de l'OCDE poursuit les objectifs suivants :

1. **Conseiller les gouvernements** de tous niveaux sur les étapes nécessaires aux processus de réforme pour une gouvernance de l'eau efficace, au travers de dialogues de politiques publiques, de l'engagement des parties prenantes et de consultations ;
2. Offrir une plateforme technique pour **partager les connaissances, les expériences et les bonnes pratiques** en matière de gouvernance de l'eau aux niveaux local, du bassin, national et international ;
3. Offrir un **mécanisme de consultation** pour accroître la visibilité de la gouvernance de l'eau dans les **discussions internationales sur l'eau** (Forum mondial de l'eau, Agenda post-2015) ;
4. Favoriser les dialogues nationaux et régionaux autour de la mise en oeuvre des **Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau** à différents niveaux ;
5. Contribuer à l'élaboration d'**indicateurs sur la gouvernance de l'eau** afin d'appuyer la mise en oeuvre des **Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau** dans les pays intéressés ; et
6. Assurer la continuité entre le 7^e **Forum mondial de l'eau** et sa feuille de route pour la mise en oeuvre d'une gouvernance efficace et le 8^e Forum mondial de l'eau (Brasilia, 2018).

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGES CLÉS.....	3
PROCHAINES ÉTAPES.....	5
COMPTE RENDU	6
Point d'information sur les activités et réalisations de l'IGE.....	6
Faits nouveaux depuis la 5 ^e réunion de l'IGE.....	6
Processus et calendrier d'élaboration de la Recommandation de l'OCDE sur l'eau.....	6
Rapport sur la gouvernance des ressources en eau au Brésil.....	6
Réunion 2015 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres	7
Engagement accru des pays de l'OCDE.....	8
Lancement des 15 traductions des Principes sur la gouvernance de l'eau	9
Contribution de l'IGE aux discussions internationales sur l'eau	10
Objectifs de développement durable.....	10
Discussion de groupe.....	13
Forum mondial de l'eau.....	14
Discussion de groupe.....	16
Rapport de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau dans les villes : examen par les pairs	17
Discussion de groupe.....	17
Partage de connaissances sur les recherches ou les publications (récentes ou en cours) relatives à la gouvernance de l'eau	20
Water Integrity Global Outlook (WIGO)	20
Le livre Une victoire face aux multinationales: ma bataille pour l'eau de Paris	20
Le Programme Delta 2016 des Pays-Bas.....	21
Vers un numéro spécial de la revue Water International sur la gouvernance de l'eau	21
Résultats du projet CADWAGO sur la gouvernance systémique de l'eau.....	21
Un livre sur la frontière entre gouvernance des sols et gouvernance de l'eau dans les régions urbaines.....	22
Un guide de référence pour la programmation de la redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	22
Un guide d'évaluation de la gouvernance pour l'adaptation à la sécheresse.....	23
Partage d'autres expériences.....	23
Résultats de grandes manifestations récentes sur la gouvernance de l'eau	25
25 ^e Semaine mondiale de l'eau de Stockholm	25
2 ^e Forum international des régulateurs du secteur de l'eau	25
Forum économique et environnemental 2015 de l'OSCE sur la gouvernance de l'eau	26
Séminaire en vue d'un plan d'action pour l'eau en Méditerranée occidentale dans le cadre du Dialogue 5+5	26
1 ^{ère} conférence internationale « Refonder la gouvernance de l'eau ».....	26
EURO-RIOB 2015.....	27
Vers une Année internationale (des Nations Unies) des femmes et de l'eau	27
Autres manifestations et informations	28
L'avenir de l'IGE : stratégie et programme de travail 2016-2018	29
Principaux éléments du rapport stratégique.....	29
Réflexion en groupes de travail restreints sur le programme stratégique et les résultats attendus	32
Résultats des discussions en groupes restreints	32
La gouvernance de l'eau en pratique : modélisation et simulation participatives.....	35
ACRONYMES	37
CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2016 RELATIFS À L'EAU.....	38

MESSAGES CLÉS

1. La 6^e réunion de l'Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau (IGE), qui s'est tenue au siège de l'OCDE, à Paris, a rassemblé plus d'une centaine de membres et 15 observateurs (cliquer [ici](#) pour accéder à la liste des participants). En tout, 21 pays étaient représentés, de même que d'importants groupes de parties prenantes et de grandes organisations appartenant ou non au secteur de l'eau.

2. La 6^e réunion de l'IGE avait les objectifs suivants (cliquer [ici](#) pour consulter l'ordre du jour de la réunion) :

- Suite à donner à l'adoption, les 3 et 4 juin 2015, des **Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau**
- Contribution aux **discussions internationales sur l'eau**, notamment aux ODD et au Forum mondial de l'eau
- Examen par les pairs du rapport sur la **gouvernance de l'eau dans les villes**
- **Partage des connaissances** sur les dernières recherches et publications sur la gouvernance de l'eau
- Mise en pratique de la gouvernance de l'eau avec des exercices de **modélisation et simulation participatives**

3. Les délégués [SE FÉLICITENT](#) des principales réalisations de l'IGE depuis sa 5^e réunion :

- Le soutien aux [Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau](#) exprimé par les 34 ministres des pays de l'OCDE réunis les 3 et 4 juin à l'occasion de la Réunion du Conseil au niveau des ministres, et la traduction de ces Principes en 15 langues grâce à la contribution de nombreux membres de l'IGE. Des traductions dans plusieurs autres langues seront disponibles d'ici la mi-2016.
- Le lancement de l'[Inventaire](#) en ligne des indicateurs et des cadres de mesure liés à la gouvernance de l'eau, grâce aux contributions de plusieurs membres de l'Initiative ; il s'agit de la première étape d'un processus qui débouchera sur l'élaboration d'une série d'indicateurs de la gouvernance de l'eau. L'Inventaire sera régulièrement tenu à jour à la lumière des nouvelles données disponibles et des suggestions formulées par les membres de l'Initiative.
- Le projet de **rapport stratégique** préparé par le Secrétariat et le Comité de direction, qui s'appuie sur les réponses à l'[enquête de satisfaction](#) pour déterminer la marche à suivre sur la période 2016-18. Il y est suggéré de centrer les travaux de l'IGE sur l'objectif général de contribuer à la mise en oeuvre des Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, avec deux grands axes de travail :
 - o recueillir et généraliser les **bonnes pratiques** susceptibles de favoriser le dialogue entre pairs au sein et entre villes, bassins et pays confrontés aux mêmes types de défis ; et
 - o contribuer à l'élaboration d'**indicateurs de la gouvernance de l'eau** pouvant servir d'outil d'auto-évaluation afin de favoriser l'apprentissage par l'échange entre les villes, bassins et pays intéressés.
- Le **format innovant** des discussions en groupes restreints structurés autour de thématiques sur l'action à mener, et des exercices de mise en pratique. L'objectif était de répondre à la demande exprimée par les membres de l'IGE, qui souhaitaient des discussions plus animées et en plus petit comité. De même, l'atelier de modélisation et simulation participatives proposé par l'IRSTEA a été très enrichissant ; il a permis d'approfondir la réflexion sur le rôle joué par les parties prenantes, à différentes échelles, dans la gestion et les politiques de l'eau.

4. Les délégués **EXAMINENT** les propositions visant à privilégier la mise en œuvre et l'action durant la prochaine phase de l'IGE, et soulignent en particulier que :

- Les futures activités de l'IGE doivent tirer le meilleur parti des **avantages comparatifs et de l'expertise de ses membres** de façon à créer des synergies doublement gagnantes par rapport à leur propre programme de travail.
- Les travaux sur les meilleures pratiques et les indicateurs doivent être appuyés par une **stratégie proactive de communication et d'ouverture** relevant d'une responsabilité collective de tous les membres de l'IGE. Il convient de prévoir des **consultations adaptées** aux différents groupes d'acteurs et aux différentes régions en vue d'accroître la visibilité des Principes sur la gouvernance de l'eau et d'inventorier le rôle que chacun peut jouer dans leur mise en œuvre.
- Le programme de travail doit maintenir l'articulation avec les **discussions internationales sur l'eau**, notamment les Objectifs de développement durable en contribuant au processus de suivi à l'aide des indicateurs de la gouvernance de l'eau, et le Forum mondial de l'eau de façon à assurer la continuité des débats sur la gouvernance entre le 7^e et le 8^e Forum (Brasilia, 2018).
- Les activités prévues nécessiteront des **ressources en nature et financières** ; il est indispensable de mettre en place une stratégie de levée de fonds à l'échelle de l'ensemble de l'IGE de façon à élargir l'éventail des pays et des institutions fers de lance.

5. Les délégués **PARTAGENT** expériences, points de vue et connaissances sur :

- Les **recherches et publications** récentes sur la gouvernance de l'eau, dont l'ouvrage à paraître sous le titre [Water Integrity Global Outlook](#) qui invite à s'attaquer à la corruption pour assurer la durabilité du secteur de l'eau ; le livre [Une victoire face aux multinationales: ma bataille pour l'eau de Paris](#) sur les enseignements de la « remunicipalisation » de la production et la distribution de l'eau à Paris ; le [Programme Delta 2016 des Pays-Bas](#) qui marque un changement de paradigme faisant passer les Pays-Bas d'une stratégie réactive à une stratégie proactive en matière de gestion des inondations ; une proposition de numéro spécial de la revue [Water International](#) sur la gouvernance de l'eau, élaboré conjointement par l'IWRA et l'IGE ; le [projet CADWAGO](#) de l'Open University sur la gouvernance systémique de l'eau ; le livre de l'Université d'Utrecht intitulé [Frontiers of land and water governance in urban regions](#) qui invite à recourir à des solutions sur mesure pour répondre au problème de la relation entre aménagement de l'espace et gestion de l'eau ; un [Guide de référence](#) du SIWI visant à renforcer la redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ; le [Governance Assessment Guide](#) du projet DROP pour l'adaptation à la sécheresse, permettant d'évaluer les conditions de gouvernance qui sont un frein à une gestion efficace de l'eau ; l'ouvrage d'Aqua Publica Europea intitulé [Water and Climate: European Public Water Operators' commitment to water resources protection](#) sur les meilleures pratiques en matière de protection des ressources en eau ; et le rapport de GWP-Med intitulé [Water Governance in Palestine: Sector Reform to include Private Sector Participation](#).
- Les **événements récents et à venir sur la gouvernance de l'eau** : la [25^e Semaine mondiale de l'eau de Stockholm](#) (22-28 août 2015) ; le [2^e Forum international des régulateurs du secteur de l'eau](#) (7-8 septembre, Londres) ; le [23^e Forum économique et environnemental de l'OSCE](#) (14-16 septembre, Prague) ; le séminaire en vue d'un [plan d'action pour l'eau en Méditerranée occidentale dans le cadre du Dialogue 5+5](#) (10 septembre, Madrid) ; la 1^{ère} conférence internationale « [Refonder la gouvernance de l'eau](#) » (8-9 octobre, Lisbonne) ; la treizième conférence internationale du groupe [EURO-RIOB](#) (23-24 octobre, Thessalonique) ; et la proposition de faire de 2017 l'Année internationale des femmes et de l'eau.

PROCHAINES ÉTAPES

- ✓ **Janvier 2016** : Finalisation du rapport stratégique après consultation des pays membres de l'OCDE et commentaires du Comité des politiques de développement régional.
- ✓ **Février 2016** : Renouvellement de la composition de l'IGE, avec définition précise et approbation des contributions des membres aux activités ; et appel à candidatures pour le Comité de direction.
- ✓ **Mars-juillet 2016** (dates à confirmer) : Activités des groupes de travail sur les indicateurs et les meilleures pratiques, y compris les réunions ou ateliers importants.
- ✓ **23-24 juin 2016** : 7^e réunion de l'IGE, La Haye, Pays-Bas.

COMPTE RENDU

Point sur les activités et réalisations de l'IGE

Faits nouveaux depuis la 5^e réunion de l'IGE

6. Le Président souhaite la bienvenue aux délégués et leur fait part des évolutions intervenues depuis la 5^e réunion de l'IGE (26 mai 2015) :

- Les [Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau](#) ont reçu le soutien des 34 ministres des pays de l'OCDE lors de la Réunion du Conseil au niveau des ministres des 3 et 4 juin 2015.
- L'[Inventaire des indicateurs de la gouvernance de l'eau et des cadres de mesure](#) a été mis à jour à partir des commentaires formulés par les membres de l'IGE et mis en ligne.
- Un projet de rapport stratégique sur les réalisations passées de l'IGE et la marche à suivre en 2016-2018 a été diffusé à l'ensemble des membres de l'IGE en octobre pour commentaires. Ce projet de rapport repose également sur une journée de réflexion accueillie par SUEZ à Paris le 7 septembre 2015.
- La note de cadrage de l'IGE sur les indicateurs de la gouvernance de l'eau a été mise à jour et intègre désormais les commentaires écrits reçus avant et après la 5^e réunion de l'IGE.
- Vingt-cinq membres de l'IGE se sont réunis de façon informelle durant la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm le 23 août.

Processus et calendrier d'élaboration de la Recommandation de l'OCDE sur l'eau

7. Le Président informe les délégués de l'avancement de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'eau. Ce projet horizontal vise à actualiser les orientations de l'OCDE sur l'eau, notamment les Principes sur la gouvernance de l'eau, et à abroger quatre des six recommandations existantes sur cette question. Un premier cycle de consultations de plusieurs comités de l'OCDE s'est déroulé en octobre-novembre. Une version révisée sera communiquée en janvier 2016 aux comités pour un deuxième cycle de commentaires. Les membres de l'IGE seront invités à formuler des commentaires sur le texte vers mars-avril 2016.

Rapport sur la gouvernance des ressources en eau au Brésil

8. Joaquim Oliveira-Martins présente le rapport [Water Resources Governance in Brazil](#) qui a fait l'objet d'un examen par les pairs lors de la [4^e réunion de l'IGE](#) les 24 et 25 novembre 2014 et qui a également bénéficié de l'expertise d'une équipe de spécialistes et d'examineurs internationaux : Peter Gammeltoft (Commission européenne), Francisco Nunes Correia (Portugal), Marie Brisley (Afrique du Sud), Emmanuel Branche (EDF), Sharon Bailey (Canada) et Robert Speed (Australie). Ce rapport évalue la performance du Brésil en matière de gouvernance de l'eau et formule des recommandations visant à renforcer la coordination entre les différents niveaux d'administration publique et à déterminer des régimes d'allocation de l'eau mieux à même de faire face aux risques futurs. Il met aussi l'accent sur le Pacte national de gestion de l'eau comme moyen de renforcer l'intégration des systèmes de gestion des ressources en eau des États et ceux de l'administration fédérale. Les auteurs estiment que des progrès remarquables ont été accomplis depuis les années 1990 mais que de nouvelles mesures doivent être prises afin de récolter les bénéfices attendus sur les plans économique, social et environnemental. Des difficultés demeurent, en particulier concernant la coordination verticale et horizontale, la gouvernance des bassins versants, la planification des ressources, la tarification et la multiplicité des usages de l'eau. L'OCDE a notamment recommandé au Brésil d'accorder une plus grande visibilité à la question de l'eau dans ses

objectifs politiques et économiques, en particulier en raison des problèmes de sécurité énergétique que connaît le pays, de façon que l'eau devienne un élément clé pour assurer une croissance durable.

9. Ce rapport est le fruit de 18 mois de dialogue sur les politiques publiques entre l'OCDE et l'Agence nationale de l'eau (ANA) du Brésil et de nombreuses consultations auxquelles ont participé plus de 100 parties prenantes. Le rapport comprend des études de cas portant sur trois États, Rondônia dans la région Nord, Paraíba dans la région Nord-Est semi-aride et Rio de Janeiro dans la région Sud-Est, qui témoignent de la diversité des situations existant dans le pays. Figurent également des études de cas portant sur les bassins du São Francisco et du São Marcos, qui illustrent la façon dont l'eau est allouée dans la pratique, notamment les obstacles éventuels à la réforme et les possibilités de régimes plus solides. Ce rapport a été lancé à Brasilia le 2 septembre 2015, en présence du ministre-adjoint de l'Environnement, du ministre des Relations extérieures, des secrétaires nationaux des Mines et de l'Énergie, du Plan, du Budget et de la Gestion, de l'Intégration nationale, des Villes et de l'Agriculture, ainsi que de parties prenantes issues des secteurs public, privé et non marchand. L'ANA a constitué, en étroite coopération avec les ministères chargés de questions liées à l'eau, un groupe d'étude multi-acteurs dans le but d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations. En outre, le Brésil a signé un nouvel accord avec l'OCDE en vue d'un deuxième dialogue sur les politiques publiques pour soutenir l'application de ces recommandations : ce dialogue serait plus particulièrement axé sur l'élaboration et l'application des instruments économiques relatifs à la gestion des ressources en eau.

10. Joao Lotufo, Directeur général de l'ANA, explique que les recommandations de l'OCDE pour l'action publique serviront de base à la révision du cadre juridique. Il existe des difficultés majeures de coordination entre les acteurs et les différents niveaux de l'administration en raison d'une superposition des juridictions puisque l'eau relève de la compétence des États fédérés et de celle de l'administration fédérale, ce qui implique de trouver de nouveaux arrangements en cas de conflits. Le Brésil est actuellement confronté à la pire sécheresse de ces 90 dernières années touchant directement la zone métropolitaine de São Paulo, tandis que le sud du pays connaît de graves inondations. Ces phénomènes exceptionnels mettent en évidence les faiblesses du système de gestion de l'eau au Brésil, en particulier en matière de prise de décisions en situation d'urgence. L'ANA a consolidé son rôle institutionnel en tant qu'instrument de continuité, de coordination et de mobilisation en recherchant le consensus et en favorisant sa mise en œuvre. Le Brésil a demandé à l'OCDE de mener ce dialogue sur les politiques publiques car l'Organisation détient une expertise technique et elle est capable de mobiliser une expérience internationale. En outre, elle apporte un point de vue extérieur neutre, ce qui permet d'aborder les sujets de controverse de façon non politisée et de bénéficier d'une plus grande attention de la part de toutes les parties prenantes. La démarche itérative et la recherche du consensus qui caractérisent le dialogue sur les politiques publiques ont profondément changé le modèle économique du Brésil. Les conclusions du rapport constitueront une référence pour renforcer le cadre de gestion des ressources en eau dans les prochaines années. Le nouveau dialogue sur les politiques publiques portera plus particulièrement sur les redevances sur l'eau, déjà pratiquées dans certains bassins du pays, et sur la gouvernance institutionnelle de l'eau, notamment la répartition des ressources entre infrastructures d'assainissement et infrastructures hydrauliques visant à accroître la sécurité hydrique. Les résultats de cette nouvelle étude étayeront les discussions du 8^e Forum mondial de l'eau (Brasilia, 2018).

Réunion 2015 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres

11. Noé van Hulst, Ambassadeur des Pays-Bas auprès de l'OCDE, présente les conclusions de la Réunion 2015 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (RCM) sur le thème « [Libérer l'investissement pour une croissance durable et l'emploi](#) », présidée par les Pays-Bas. Pour la première fois, l'eau figurait à l'ordre du jour des discussions d'une RCM dans le cadre d'une session intitulée « [Investir dans une économie sobre en carbone - Économiser les ressources, écologiser l'investissement](#) », présidée par Mélanie Schultz, ministre néerlandaise de l'Infrastructure et de l'Environnement. L'eau est

l'un des principaux enjeux du changement climatique dans la mesure où le changement climatique devrait accroître la fréquence et la gravité des catastrophes liées à l'eau dans le monde entier. En l'absence d'action concertée, ces catastrophes finiront par coûter très cher à la société, l'augmentation annuelle mondiale du coût de l'inaction étant estimée à environ 500 milliards de dollars. La prévention des risques climatiques dans le but de réduire les coûts futurs est au cœur de la politique adaptative de l'eau menée par les Pays-Bas. Dans les [conclusions politiques de la RCM](#), les ministres sont convenus que « [...] Une gestion durable, intégrée et inclusive des ressources en eau est nécessaire pour parvenir à un développement durable et renforcer les efforts d'adaptation au changement climatique [...] » et [ils se sont félicités] des Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau ». Ces conclusions reconnaissent la contribution de l'IGE, sans laquelle les questions liées à l'eau n'auraient pu être abordées durant la RCM. Elles invitent clairement à poursuivre les travaux sur les grandes problématiques du domaine de l'eau. Dans cette optique, les Pays-Bas participeront activement à l'élaboration de la Recommandation du Conseil sur l'eau pour lui conférer le niveau d'ambition nécessaire pour relever les défis de demain liés à l'eau. En outre, ce pays encourage l'OCDE à faire également preuve d'ambition et à ne pas se contenter de regrouper les éléments existants.

Engagement accru des pays de l'OCDE

12. José Ignacio Wert, Ambassadeur de l'Espagne auprès de l'OCDE, réaffirme le soutien sans réserve de son pays à l'IGE et en particulier sa contribution au renforcement de la gouvernance de l'eau en Amérique latine et dans les Caraïbes. L'Espagne soutient l'IGE depuis sa création en mars 2013, que ce soit financièrement ou par la participation active de ses représentants. Elle est convaincue de la valeur ajoutée des échanges entre décideurs et praticiens, et elle est très satisfaite des dernières réalisations de l'IGE, notamment des travaux approfondis et inclusifs, reposant sur une approche ascendante, que le réseau a menés pour élaborer les Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau. En outre, elle s'engage à soutenir la mise en œuvre intégrale et efficace du [droit humain à l'eau potable et à l'assainissement](#) reconnu par les Nations Unies en 2010. La dynamique politique actuelle impulsée par les Objectifs de développement durable (ODD), dont l'un est consacré à l'eau et plusieurs lui sont liés, offre une occasion exceptionnelle d'améliorer la gestion des risques que représentent la pénurie d'eau, l'insécurité d'approvisionnement, les sécheresses et les inondations, et la mauvaise qualité de l'eau. Une bonne gouvernance sera un moyen d'assurer la sécurité de l'eau dans le cadre plus large des programmes économique et de développement, mais aussi de s'adapter au changement climatique. D'un point de vue politique, l'Espagne est favorable à la coopération transfrontière pour résoudre les conflits d'usages de l'eau, en particulier depuis que le pays est devenu membre du [Conseil de sécurité](#) des Nations Unies. En outre, les Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau aident l'Espagne à améliorer ses performances dans un contexte de réduction des ressources et peuvent être mis à profit par des pays rencontrant des difficultés similaires. Ces Principes serviront à faire face aux défis que constituent la pénurie, les inondations et les sécheresses, la pollution et la dégradation environnementale par le biais d'institutions et de cadres de gouvernance plus résilients dans la mesure où ils reconnaissent l'importance de l'aménagement des bassins hydrographiques, de la participation des usagers, de la sécurité juridique, des infrastructures matérielles et de l'information ainsi que des innovations et des évolutions technologiques. L'Espagne est résolue à faire le lien entre l'IGE et l'Amérique latine, par le biais de son Agence de coopération internationale pour le développement (AECID), qui participera notamment aux consultations régionales sur les Principes et au dialogue approfondi et à la concertation sur la mise au point des indicateurs de la gouvernance de l'eau.

13. Rebekah Riley, Représentante permanente adjointe de la Nouvelle-Zélande, fait observer que le programme actuel de réforme du secteur de l'eau de son pays témoigne de l'importance d'une gouvernance efficace à l'échelle nationale et locale pour assurer une gestion durable des ressources en eau douce. C'est la raison pour laquelle la Nouvelle-Zélande continue de soutenir le travail de l'IGE qui élabore des orientations pratiques et qui encourage les pays à confronter leurs expériences, afin d'aider les pouvoirs

publics à définir des politiques de l'eau sur la base de connaissances solides et de pratiques qui ont fait leurs preuves dans le monde entier. En Nouvelle-Zélande, l'eau est gérée au niveau régional, le périmètre des responsabilités dévolues aux conseils régionaux correspondant à celui des bassins hydrographiques. L'administration centrale vise à améliorer la productivité et la durabilité en créant et en appuyant un système qui fait obligation aux conseils régionaux et aux collectivités locales de fixer des limites qualitatives et quantitatives qui tiennent compte des valeurs et des priorités des populations locales. En fait, la collaboration est un thème central de la réforme du secteur de l'eau en Nouvelle-Zélande. En 2009, le Land and Water Forum, groupe collaboratif indépendant piloté par ses parties prenantes, a été chargé de conseiller les pouvoirs publics sur la meilleure façon de gérer les ressources en eau. Il a jeté les bases d'un dispositif où les conseils régionaux déterminent les objectifs des populations locales concernant leurs masses d'eau et décident des arbitrages à opérer pour atteindre ces objectifs. Ainsi, de nombreux conseils ont instauré des groupes collaboratifs de parties prenantes, souvent au niveau du bassin hydrographique, afin que les populations locales puissent participer au processus de décisions sur les ressources en eau. En outre, différents mécanismes ont été mis en place pour impliquer les groupes autochtones dans la gestion de l'eau en leur donnant un rôle consultatif ou décisionnel. L'administration centrale encourage également les conseils régionaux à partager leur expérience et expertise sur des sujets particulièrement problématiques et à tirer des enseignements de leurs succès comme de leurs échecs.

Lancement des 15 traductions des Principes sur la gouvernance de l'eau

14. Rolf Alter, Directeur de la gouvernance publique et du développement territorial, félicite les membres de l'IGE pour le travail accompli depuis la création de ce réseau il y a deux ans et demi. L'Initiative a produit tous les résultats escomptés et répondu aux attentes. Elle est également devenue une plateforme essentielle pour l'apprentissage mutuel et le partage d'expériences mais aussi pour la détermination et la promotion des meilleures pratiques. L'initiative entre désormais dans une nouvelle phase avec un programme de travail ambitieux et prometteur pour 2016-2018 : l'élaboration d'une base de données sur la gouvernance de l'eau et d'un ensemble d'indicateurs de la gouvernance de l'eau. Ces outils apporteront de précieuses informations aux pays membres et non-membres de l'OCDE intéressés. Fondée sur une logique ascendante et sur l'implication de nombreuses parties prenantes, la participation de l'IGE à l'élaboration des Principes adoptés et soutenus par les ministres de l'OCDE en juin 2015 est soulignée pour son exemplarité. Elle illustre parfaitement le rôle que jouent les parties prenantes aux côtés des décideurs dans la définition de politiques meilleures pour une vie meilleure. Les Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau ont été traduits en 15 langues, un record pour les publications de l'OCDE. Ces traductions sont un atout majeur pour diffuser les Principes dans le monde entier, toucher différentes populations et intégrer de nouvelles parties prenantes au processus. Elles s'inscrivent dans les efforts d'inclusion déployés par l'IGE pour donner aux Principes un plus grand retentissement. Les Principes sont déjà utilisés par plusieurs pays et différentes parties prenantes dont l'expérience peut servir de référence pour définir les outils et pratiques indispensables pour une bonne gouvernance de l'eau. L'IGE est désormais prête à appuyer la mise en œuvre et l'action : à cet égard, l'élaboration d'une base de données des meilleures pratiques en matière de gouvernance de l'eau et la mise au point d'indicateurs de la gouvernance de l'eau devraient lui permettre d'obtenir des résultats tangibles. L'étroite coopération entre l'IGE et les pays membres de l'OCDE sera en l'occurrence un facteur décisif de consensus et d'adhésion. Le renforcement de la collaboration avec les délégués du Comité des politiques de développement régional (RDPC) favorisera aussi beaucoup ce type d'interactions et permettra un partage mutuel d'expériences lors de l'élaboration de la base de données et des indicateurs sur la gouvernance de l'eau. Les activités de l'IGE devraient également contribuer utilement à la réalisation du programme d'action de l'OCDE en faveur de la croissance inclusive, qui ne doit pas seulement viser à augmenter les revenus et réduire les inégalités, mais également veiller à l'accès à des services publics comme l'eau potable et l'assainissement.

Contribution de l'IGE aux discussions internationales sur l'eau

Objectifs de développement durable

15. Le Président commence par rappeler qu'un [nouvel agenda du développement](#) a été adopté lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenu à New-York du 25 au 27 septembre 2015. Cett agenda énonce 17 objectifs portant sur de grands enjeux comme la prospérité, la dignité, l'humanité, la justice, les partenariats et la planète. Il souligne l'importance de l'eau en définissant un objectif spécifique (Objectif 6) et de façon horizontale en relation avec la pauvreté (Objectif 1), la santé et le bien-être (Objectif 3), l'égalité des sexes (Objectif 5), la résilience des villes (Objectif 11), la consommation durable (Objectif 12) et la protection des écosystèmes (Objectif 15). Les questions de gouvernance de l'eau sont également abordées sous l'angle de la responsabilité et de l'inclusion (Objectif 16) et des partenariats (Objectif 17). L'IGE est prête à participer à la réalisation de ces objectifs et à encourager le partage d'expériences qui peut aider à transposer les bonnes pratiques de l'échelle locale à l'échelle nationale en passant par l'échelle du bassin.

Résultats du Sommet des Nations Unies sur le développement durable 2015

16. István Mikola, ministre d'État pour la Politique sécuritaire et la Coopération internationale de Hongrie, présente les conclusions du [Sommet des Nations Unies sur le développement durable](#). La Hongrie a coprésidé le [Groupe de travail ouvert](#) de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable. À New York, les chefs d'État et de gouvernement ont pris une décision très importante qui non seulement pose les fondements de la politique mondiale de développement des 15 prochaines années, mais aussi cherche à assurer l'avenir des prochaines générations. L'eau est incontestablement au cœur du développement durable et elle revêt une importance prépondérante pour le développement socio-économique, la santé des écosystèmes et la survie de l'humanité. Le ministre d'État indique que la Hongrie a joué un rôle essentiel dans la création d'un objectif spécifique pour l'eau, notamment par le biais de la [Déclaration](#)¹ du [Sommet de Budapest sur l'eau](#) en 2013. Les cibles de l'Objectif 6 correspondent presque parfaitement à celles proposées dans la Déclaration de Budapest, à savoir améliorer les services d'hygiène et d'assainissement, réduire la pollution et accroître la réutilisation des eaux usées traitées, promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau et protéger l'environnement. István Mikola formule ensuite trois grands messages :

- La plupart des impacts du changement climatique concernent le cycle de l'eau : augmentation des inondations et des sécheresses, conséquences sur la production énergétique et alimentaire, difficultés pour maintenir la durabilité des écosystèmes, évolution des ressources en eaux souterraines, dépendance de l'industrie manufacturière à l'égard de l'eau et du développement des infrastructures, etc. La variabilité du climat engendre une incertitude qui participera à l'accroissement des risques. Pour doubler la production alimentaire d'ici 25 ans, les cultures irriguées doivent s'étendre. Or, l'agriculture représente 80 % de l'eau utilisée : il sera donc très difficile d'allouer à l'irrigation les ressources en eau nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire. Face à la nécessité d'augmenter la résilience des systèmes, il faudra très probablement accroître les capacités de stockage d'hydroélectricité. Il est donc nécessaire d'examiner de façon spécifique et urgente le rôle de l'eau dans les stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.
- Au-delà des préoccupations d'ordre climatique, il convient de mettre l'accent sur l'articulation entre eau, alimentation et énergie et de s'attaquer aux problèmes connexes. Cela suppose de

¹ Les commentaires écrits fournis par la Turquie sur la première version de cette synthèse précisent que la Déclaration de Budapest sur l'eau n'a pas été approuvée par consensus.

constamment intégrer et coordonner les interactions et les interdépendances dans ces domaines et d'adopter une nouvelle façon de penser. Les systèmes hydrologiques, énergétiques et alimentaires doivent être envisagés de façon intégrée : les cadres juridiques, les dispositifs institutionnels, les instruments de soutien et la répartition des fonds entre secteurs doivent faire l'objet d'un examen approfondi au niveau mondial. La recherche scientifique et pluridisciplinaire doit permettre une meilleure compréhension des interactions entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et le climat, ce qui requiert d'investir dans l'éducation. L'évolution des connaissances scientifiques doit éclairer les décideurs dans un processus interactif de gestion adaptative.

- Le processus de mise en œuvre repose notamment sur un suivi et l'établissement de rapports réguliers au niveau mondial. Or, il n'existe aucune institution internationale chargée de surveiller la mise en œuvre de l'ODD sur l'eau. Pour combler cette lacune, la Hongrie est favorable à l'instauration d'un groupe intergouvernemental sur l'eau et l'assainissement, associant tous les pays membres de l'ONU ainsi que les parties prenantes. Ce groupe, qui pourrait dépendre de l'ONU, soit directement de l'Assemblée générale, soit du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), rendrait compte régulièrement des progrès accomplis, le secrétariat étant assuré par l'ONU-Eau. Parce qu'elle est vitale, l'eau joue un rôle déterminant dans tout agenda du développement à venir et requiert la mise en place d'un processus intergouvernemental solide pour suivre, étudier et évaluer les progrès réalisés. Un mécanisme approprié devrait être mis en place à cette fin dans les plus brefs délais.

Vers un cadre de suivi et des indicateurs pour les ODD

17. Fiona Gore, représentante du [Programme commun de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement](#) et de [l'initiative GLAAS d'ONU-Eau](#), fait le point sur ces deux initiatives. Le Programme commun, qui a été créé pour suivre les [objectifs du Millénaire pour le développement \(OMD\)](#), recommande une certaine continuité dans le passage des OMD aux ODD. Même si elle présentait des limites, la matrice de suivi des OMD pour l'eau et l'assainissement s'est avérée utile. Les indicateurs de suivi des OMD comportaient certaines lacunes majeures : une consultation approfondie menée au niveau mondial auprès des parties prenantes et des experts du secteur Eau, assainissement et hygiène a permis d'identifier de nouveaux domaines essentiels. Il en ressort clairement que les indicateurs relatifs à l'eau et à l'assainissement ont négligé d'importants aspects concernant les niveaux de services, comme la qualité de l'eau et la gestion des eaux usées. À la suite de cette consultation, le Programme commun propose d'utiliser les échelles d'approvisionnement en eau et d'assainissement du cadre de suivi des OMD et de leur ajouter un niveau supérieur de services qui tient compte de certains aspects de la gestion. Il propose aussi d'aller plus loin et d'inclure les programmes institutionnels Eau, assainissement et hygiène mis en œuvre dans les écoles, sur les lieux de travail et dans les établissements de soins. Absente du cadre des OMD, l'hygiène constitue un élément capital qui reste sous-estimé dans le cadre d'indicateurs proposé à l'heure actuelle.

18. L'initiative GLAAS collecte des données sur les ressources nécessaires au secteur (financières et humaines, par exemple), notamment sur les composantes d'un environnement favorable (suivi, analyse, gouvernance). La dernière évaluation GLAAS s'est appuyée sur la participation de 94 pays et de 23 agents externes qui ont étudié les priorités des donateurs ainsi que les besoins et les lacunes des pays. Cette initiative vise à soutenir les processus engagés par les pays, examiner les institutions et les principales parties prenantes qui fournissent des services dans le secteur Eau, assainissement et hygiène et déterminer les facteurs de progrès et les freins. Le cadre d'indicateurs pour les ODD est en cours d'élaboration et deux indicateurs ont été proposés et sélectionnés pour chaque cible. L'OCDE participe à la construction d'indicateurs relatifs aux moyens de mise en œuvre (cibles 6a et 6b) concernant les apports d'APD pour l'eau et l'assainissement. L'initiative GLAAS a récemment lancé le projet [TrackFin](#) qui s'intéresse au financement de l'assainissement, de l'hygiène et de l'eau potable et qui a été expérimenté à titre pilote au

Brésil, au Maroc et au Ghana. La première phase de transposition à plus grande échelle a commencé dans plusieurs pays d'Afrique. L'initiative GLAAS s'attache à collecter des données à l'échelle nationale, à éviter les doublons et à limiter la charge déclarative des pays concernant les ODD. Plusieurs de ses réalisations ont été publiées en ligne, dont un rapport mondial intitulé [Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable](#), des [rapports régionaux](#), des [synthèses](#) permettant aux donneurs de mieux cerner les cibles et les priorités, et des [synthèses par pays](#) qui résument les données primaires collectées dans quatre domaines (gouvernance, suivi, ressources humaines, et financement). En outre, l'Organisation mondiale de la santé s'emploie à aider les pays à renforcer leurs capacités nationales et à consolider les sources de données sous-jacentes qui étayaient le suivi à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Indicateurs de la gouvernance de l'eau de l'OCDE : progrès accomplis

19. Aziza Akhmouch, Responsable du programme de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, présente l'avancement de la note de cadrage sur les indicateurs de la gouvernance de l'eau depuis la 5^e réunion de l'IGE. Le texte a été révisé pour tenir compte des commentaires formulés par les membres de l'IGE, et le cadre tout comme le calendrier ont été modifiés de façon à rester réalistes et à donner suffisamment de temps pour parvenir à un consensus. La note de cadrage propose de travailler avec l'IGE et les organes de l'OCDE qui ont de l'expérience en matière de mesure de la gouvernance afin d'appuyer la mise en œuvre des Principes. Ces derniers peuvent être utilisés de multiples façons : comme instrument de dialogue, comme inventaire des pratiques à adopter, ou comme cadre commun de référence pour permettre aux parties prenantes d'évaluer leur propre système. Si des progrès ont été faits dans la mesure des *résultats* des politiques de l'eau (qualité de l'eau, quantités d'eau disponibles, etc.), il reste difficile cependant de mesurer la performance de la *gouvernance* car les processus sont complexes. La construction d'indicateurs de la gouvernance de l'eau devrait chercher à améliorer le cycle global de la politique de l'eau dans la mesure où la gouvernance est essentiellement un moyen de parvenir à une fin. Pour élaborer des politiques et des stratégies fondées sur ces Principes, il est indispensable de disposer d'indicateurs permettant de mesurer l'efficacité des systèmes actuels et de déterminer les ajustements nécessaires. Une première étape a consisté à faire l'état des lieux en établissant un [Inventaire](#) des 62 indicateurs et cadres de mesure, en s'appuyant aussi sur la contribution des membres de l'IGE. Ce travail a montré qu'il n'existait pas de cadre d'évaluation général permettant de couvrir de manière exhaustive l'ensemble des 12 Principes. La note de cadrage soulève 12 questions pouvant servir de socle au lancement des travaux en 2016. Un groupe de travail de l'IGE sera consacré aux indicateurs et procédera en trois étapes : i) à court terme, l'IGE et les organes de l'OCDE élaboreront des indicateurs sur l'existence des conditions-cadres nécessaires à la mise en œuvre des 12 Principes (système des feux tricolores, par exemple) ; ii) à moyen terme, les indicateurs devront mesurer les progrès accomplis en matière de gouvernance de l'eau, ce qui nécessitera de disposer d'une situation de référence et de déterminer si les institutions ont été renforcées de façon à mieux contribuer à la réalisation des objectifs visés ; iii) à long terme, les indicateurs devront servir à évaluer les impacts en examinant dans quelle mesure les structures de gouvernance de l'eau permettent d'obtenir les résultats attendus des politiques de l'eau. Le Comité des politiques de développement régional a mené des travaux analogues dans d'autres domaines touchant à la gouvernance, notamment sur l'impact des [organismes métropolitains sur la productivité](#). Le processus d'élaboration des indicateurs prévoit la préparation d'un document de travail destiné à être examiné par l'IGE et les comités de l'OCDE. Au bout du compte, cette démarche devrait aboutir à un premier état des lieux des modalités de mise en œuvre des Principes à différents niveaux et dans un certain nombre de pays volontaires. Cet état des lieux sera présenté au 8^e Forum mondial de l'eau (Brasilia, 2018).

Quel(s) mécanisme(s) de gouvernance mondiale pour les ODD relatifs à l'eau ?

20. Gérard Payen, membre de l'[UNSGAB](#), informe les délégués qu'il sera mis fin au mandat de l'UNSGAB fin 2015. L'adoption d'un ODD spécialement consacré à l'eau marque en effet l'avènement d'une nouvelle ère : la problématique de l'eau bénéficie d'une visibilité croissante dans les programmes d'action publique, et cet ODD définit une politique mondiale nouvelle et ambitieuse dans le domaine de l'eau, assortie d'une vision intégrée qui devrait déboucher sur des actions sur le terrain. Toutefois, la gouvernance de l'eau se heurte à certains obstacles. Au niveau national, les politiques de l'eau doivent être revues pour être adaptées aux cibles des ODD et des outils sont nécessaires pour assurer le suivi régulier des progrès accomplis. Ainsi, les travaux de l'IGE relatifs aux indicateurs de la gouvernance de l'eau contribueront à aider à atteindre ces cibles. Au niveau mondial, les institutions internationales doivent veiller à ce que les gouvernements maintiennent leur engagement de mettre en œuvre la nouvelle politique de l'eau qu'ils ont approuvée. Or, les institutions mondiales actuelles ne prennent en compte soit que certaines problématiques liées à l'eau, soit que certaines régions du monde. Il est indispensable de mettre en place une nouvelle architecture mondiale dans le domaine de l'eau au niveau politique, ce qui soulève certaines questions : comment dans l'avenir les gouvernements examineront-ils les progrès vers la réalisation des cibles ? Un dialogue mondial avec l'ensemble des parties prenantes sera-t-il assuré ? Comment l'ambition et la vision intégrée seront-elles maintenues dans l'avenir ? En outre, les problématiques liées aux politiques et à l'eau vont probablement évoluer au cours des 15 prochaines années, et de nouvelles décisions devront être prises. Comment les gouvernements les prendront-ils s'ils ne se rencontrent pas régulièrement pour débattre des enjeux ? Des questions se posent aussi concernant ONU-Eau et sa capacité d'appuyer la mise en œuvre de l'Objectif relatif à l'eau. Une nouvelle enceinte politique intergouvernementale est-elle nécessaire pour examiner les progrès vers la réalisation des cibles relatives à l'eau ? Les États membres de l'ONU doivent-ils se réunir régulièrement ? Que peut-on faire pour resserrer les liens entre les agences d'ONU-Eau et les États membres de l'ONU ? Faut-il créer un organisme scientifique et chargé de l'application pratique pour appuyer la mise en œuvre des ODD relatifs à l'eau ? Ces questions ont été au cœur de la dernière réunion de l'UNSGAB, dont les [recommandations finales](#) ont été présentées au Secrétaire général de l'ONU et aux gouvernements fin novembre 2015, dans le but de leur apporter des réponses.

Discussion de groupe

21. Le WBCSD souligne que les milieux d'affaires ont participé au processus d'élaboration du nouveau programme d'action pour le développement. Toutefois, le Sommet de l'ONU semblait centré sur les États membres et les institutions de l'ONU et ne s'adressait pas aux acteurs agricoles et industriels qui contribuent déjà à la réalisation des cibles. Pour assurer efficacement le changement, les Nations Unies doivent trouver des mécanismes innovants permettant de faire participer les acteurs au processus décisionnel.

22. L'OCDE tient à faire participer tous les acteurs concernés à la mise en œuvre des Principes : les organisations faîtières des parties prenantes seront consultées en 2016 de façon à déterminer de quelle manière elles peuvent contribuer à mettre en pratique les Principes. Des consultations analogues auront lieu sur les indicateurs de la gouvernance de l'eau dans la perspective des expérimentations à titre pilote et des vérifications sur le terrain. Ces activités sont conformes au message de l'IGE selon lequel la gouvernance ne concerne pas seulement les gouvernements.

23. L'Université Panthéon-Sorbonne souligne l'importance des indicateurs pour encourager les bonnes pratiques. Les responsables de l'élaboration des indicateurs de la gouvernance de l'eau devraient prendre en considération d'autres cadres d'indicateurs élaborés par l'OCDE et concernant les marchés publics et l'impact des institutions. En outre, ces indicateurs ne doivent pas négliger les services d'assainissement, dont l'amélioration doit aller de pair avec celle des services d'eau.

24. Butterfly Effect se félicite de la participation active des ONG au processus d'élaboration des ODD dans le cadre de l'ONU et invite à trouver des solutions pour pérenniser cet engagement multi-acteurs.

25. La CEE-ONU souligne que les institutions des Nations Unies mènent un effort coordonné pour recenser les liens entre les cibles des ODD et en informer les pays, et que des [métadonnées compilées par ONU-Eau](#) sont disponibles concernant l'Objectif relatif à l'eau et ses cibles. En outre, plusieurs cadres peuvent contribuer à mettre en œuvre les ODD. En particulier, la [Convention de la CEE-ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux](#) et le [Protocole sur l'eau et la santé](#) proposent plusieurs outils susceptibles d'être utiles (par exemple, l'Outil d'évaluation concernant l'équité en matière d'accès).

26. Le SIWI fait observer que le suivi des progrès dans la réalisation des ODD sera plus problématique que la mise en œuvre des ODD. L'élaboration de systèmes de suivi robustes exige des investissements à long terme.

27. Action contre la faim recommande d'organiser davantage de discussions sur le processus de suivi et estime que des manifestations comme le Forum mondial de l'eau pourraient en offrir l'occasion.

28. Fiona Gore conclut en fournissant le résultat de discussions récentes sur le cadre des indicateurs relatifs aux ODD. Les indicateurs relatifs aux cibles 6.1 et 6.2 (garantir l'accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat) ont été approuvés, sauf en ce qui concerne l'hygiène. Les indicateurs relatifs aux cibles 6.3 (gestion des eaux usées et qualité de l'eau), 6.6 (zones humides) et 6a (apports d'APD) ont aussi été approuvés. Au moment de la 6^e réunion de l'IGE, les experts ont précisé que de nouvelles discussions étaient nécessaires concernant les indicateurs relatifs aux cibles 6.4 (utilisation rationnelle des ressources en eau), 6.5 (GIRE) et 6b (participation de la population locale)².

29. Gérard Payen convient que les dialogues multi-acteurs sur les ODD doivent se dérouler à l'échelon mondial. La communauté de l'eau devrait suivre l'exemple de la communauté de la sécurité alimentaire qui, lors de la dernière crise alimentaire, a mis sur pied un comité politique bénéficiant des éclairages formels d'un comité scientifique et d'une représentation permanente multi-acteurs. Pour ce qui est du cadre de suivi, des statisticiens devraient finaliser la liste d'indicateurs proposée pour la fin novembre 2015, en vue de son adoption formelle en mars 2016.

Forum mondial de l'eau

Résultats de l'enquête relative au 7^e Forum mondial de l'eau

30. Danielle Gaillard Picher du Conseil mondial de l'eau présente les résultats d'une enquête d'évaluation concernant le [7^e Forum mondial de l'eau](#). Il semblait opportun de reconsidérer l'évaluation précédente menée en 2009 à l'issue du [5^e Forum mondial de l'eau](#), qui avait pour objet d'évaluer et de formuler des recommandations sur l'efficacité des mécanismes d'engagement multi-acteurs et d'apprentissage collectif qu'offrait le Forum. En effet, une nouvelle évaluation fournirait une analyse comparative intéressante sur l'évolution dans le temps des processus du Forum et offrirait l'occasion de recueillir de nouveaux points de vue sur les mécanismes de suivi à l'appui de l'action collective menée entre les éditions du Forum mondial de l'eau.

² Les commentaires écrits de la Turquie sur la première version de cette synthèse précisent que la Turquie est en désaccord avec l'affirmation selon laquelle de nouvelles discussions sont nécessaires, particulièrement sur la cible 6.4.

31. Plus de 5 000 participants inscrits au Forum ont été invités à participer à l'enquête en août 2015. Celle-ci portait sur trois aspects : les participants, l'expérience du 7^e Forum, et le Forum mondial de l'eau en général. Le taux de réponse a été de 10.8 %. Les résultats de l'enquête montrent que, d'un côté, le principal atout du Forum réside dans l'échange des connaissances multi-acteurs qui permet une meilleure compréhension, un apprentissage participatif et une action collective, et que, de l'autre, son point faible réside dans le besoin d'engagements et d'actions plus concrètes et d'une réflexion plus innovante. Les notes de satisfaction sont massivement positives en ce qui concerne le Forum en général, le dialogue et l'apprentissage, ainsi que la qualité des sessions, mais elles le sont moins pour ce qui est du niveau de participation/interaction des publics visés.

- Les participants : ce sont majoritairement des hommes, comme en 2009. Une majorité d'entre eux appartiennent à des ONG ou des administrations publiques nationales, comme dans l'enquête 2009. Les répondants jeunes ont toutefois doublé depuis cette date. Ils viennent principalement d'Asie, ce qui s'explique aisément par le fait que le Forum se tient en Corée.
- Le 7^e Forum mondial de l'eau : près de la moitié des répondants ont contribué aux préparatifs du 7^e Forum, soit deux fois plus qu'en 2009, la majorité d'entre eux (38 %) s'étant engagée l'année précédant le Forum, le plus souvent en tant que contributeurs aux sessions. Près de la moitié des répondants (47 %) ont assisté au Forum mondial de l'eau pendant toute la semaine. Néanmoins, les commentaires indiquent que le Forum aurait dû se tenir en un lieu unique pour éviter la dispersion. Ce sont les sessions thématiques qui ont réuni la plupart des participants et reçu la note de satisfaction la plus élevée en 2015. Les commentaires soulignent la nécessité de renforcer les autres processus.
- Le Forum mondial de l'eau en général : les répondants conviennent que toutes les questions essentielles concernant l'eau sont abordées dans ces Forums, mais ils ont l'impression que le 7^e Forum a eu moins de valeur intrinsèque et n'a pas pleinement atteint son objectif par rapport au 5^e Forum, en particulier sur le plan de l'engagement politique. Ce 7^e Forum est perçu comme plus ouvert et participatif que le 5^e Forum, bien qu'il ne reflète pas de perspectives suffisamment diverses (ONG, femmes, secteurs autres que l'eau, médias, responsables politiques, représentants régionaux, jeunes, etc.).
- De l'avis de plus de 91 % des répondants, il est nécessaire d'instaurer une plus grande continuité entre les Forums. L'IGE peut être considérée comme un mécanisme de continuité exemplaire et efficace. Une majorité de répondants (59 %) suggèrent aussi d'établir des liens plus étroits entre le Forum mondial de l'eau et d'autres événements et processus internationaux. D'après 61 % des répondants, les feuilles de route pour la mise en œuvre du 7^e Forum sont très utiles ou relativement utiles et pour 49 % d'entre eux, elles contribueront à stimuler l'action collective.

32. En plus de cette enquête, des entretiens avec 15 signataires du [Daegu-Gyeongbuk Implementation Commitment](#) (DGIC) et une étude documentaire ont été menés dans le but de comparer le Forum mondial de l'eau à d'autres événements internationaux sur la question, et d'analyser les liens entre les feuilles routes pour la mise en œuvre et, plus largement, l'agenda du développement post-2015. Il ressort de cette étude que les mécanismes proposés apportent de la valeur ajoutée et doivent être maintenus, appuyés et améliorés et qu'il existe des possibilités de les articuler à l'action relative aux objectifs de développement durable.

33. Durant la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm, un mémorandum d'entente a été signé entre Korea Water Forum, au nom du gouvernement coréen, et le Conseil mondial de l'eau à propos des feuilles de routes pour la mise en œuvre. Ce mémorandum formule des propositions visant à appuyer au mieux les feuilles de route en tant que vecteurs essentiels du suivi, du contrôle et de la notification des actions ayant

fait l'objet d'engagements publics entre les 7^e et 8^e éditions du Forum mondial de l'eau. Il reconnaît le rôle des signataires du DGIC en tant qu'initiateurs clés des actions volontaires à mener à l'appui du processus de suivi. Il jette les bases de la création du World Water Partnership, réseau souple regroupant les anciens et futurs pays hôtes du Forum mondial de l'eau dont l'expérience pourrait venir appuyer le processus des feuilles de route et influencer sur d'autres processus internationaux connexes. Il charge le Conseil mondial de l'eau de suivre et notifier les résultats des feuilles de route sur une base semestrielle, et la Corée d'accueillir chaque année une réunion de synthèse à l'appui de ce processus.

En route vers le 8^e Forum mondial de l'eau

34. Paulo Salles, représentant du comité organisateur du 8^e Forum mondial de l'eau, présente les projets concernant ce Forum qui se tiendra à Brasilia en 2018. Son thème – « Le partage de l'eau » – fait écho aux grands enjeux que constituent le partage des masses d'eau, la coopération, la planification, la surveillance et la solidarité. Il cadre aussi avec les caractéristiques fondamentales de la politique de l'eau du Brésil : décentralisation, participation, et usages multiples de l'eau. La réunion de lancement se tiendra en avril 2016 (à confirmer). Les discussions préliminaires prévoient la création d'une plateforme virtuelle destinée à appuyer le dialogue et les échanges. L'objectif est que le Forum ne reste pas une simple manifestation, mais devienne un processus à part entière. Le 8^e Forum mettra en exergue le thème de la durabilité dans les différents processus (thématique, politique, régional, citoyen) et il se conclura par l'adoption de la Déclaration de Brasilia sur la durabilité de l'eau. Le Brésil s'attachera aussi à renforcer dès le début le processus politique du Forum, de façon à débattre des grands enjeux politiques de l'eau. L'accent sera mis également sur le processus régional de façon à encourager une démarche interrégionale. L'ordre du jour de ce Forum abordera moins de thèmes que le 7^e Forum, mais comportera des débats plus approfondis et consacra un volet important aux ODD. Le Brésil souhaite aussi que le Forum des citoyens, au lieu d'être un événement alternatif, fasse partie intégrante du Forum. L'initiative du groupe d'entreprises brésiliennes du Conseil mondial de l'eau, intitulée « En route pour Brasilia », s'attachera aussi à mobiliser la société civile dans le cadre de dialogues non techniques qui déboucheront aussi sur une Déclaration.

Discussion de groupe

35. Le CNRS rappelle aux délégués que le 7^e Forum a aussi organisé pour la première fois deux concours sur des projets axés sur l'innovation, la gouvernance ou les approches régionales dans le secteur de l'eau, concours qui pourraient être reconduits et améliorés lors du 8^e Forum.

36. Le Water Youth Network se réjouit de la volonté du Brésil de donner davantage de visibilité au Forum des citoyens. Les organisations de jeunes commencent à se mobiliser, notamment au Brésil, pour participer à l'initiative « En route pour Brasilia ».

37. Butterfly Effect salue la démarche adoptée lors du 7^e Forum, qui a consisté à faire participer les parties prenantes aux travaux préparatoires, notamment à une partie du processus de définition des thèmes. Il fait observer que la tenue du Forum des citoyens sur le même site que les autres manifestations faciliterait les échanges entre les différents acteurs.

38. K-water rappelle que pour assurer la continuité entre les deux Forums, le Conseil mondial de l'eau et les anciens pays hôtes ont créé le World Water Partnership (WWP) dans le but de résoudre les problèmes mondiaux liés à l'eau en mettant effectivement en œuvre et en diffusant les résultats de chaque Forum mondial de l'eau. Par ailleurs, l'Asian Water Council sera lancé en 2016 pour rechercher des actions concrètes à mener dans le secteur de l'eau en Asie. L'IGE pourrait donc instaurer des relations de coopération avec le World Water Partnership et l'Asian Water Council en vue de mettre en œuvre et diffuser les Principes sur la gouvernance de l'eau.

39. Peter Gammeltoft est d'avis que le prochain Forum devrait aussi se pencher sur les liens entre l'eau et le changement climatique de façon à aborder des questions clés telles que l'efficacité d'utilisation de l'eau et l'articulation entre l'eau, l'énergie et l'alimentation.

Rapport de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau dans les villes : examen par les pairs

40. Le Secrétariat de l'OCDE présente les principaux résultats du projet de rapport de l'OCDE intitulé « Water Governance in Cities » (la gouvernance de l'eau dans les villes), qui s'appuie sur les résultats d'une enquête menée auprès de 48 villes de pays membres et non membres de l'OCDE. Ce rapport propose un cadre analytique regroupant : i) une évaluation des principaux facteurs qui influent sur la gouvernance des eaux urbaines, en faisant la distinction entre facteurs internes et facteurs externes au secteur de l'eau ; ii) un relevé de qui fait quoi et à quel niveau parmi les responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, de la réglementation, de l'information/du suivi/de l'évaluation et du financement selon les différentes fonctions liées à l'eau, de la distribution d'eau potable à la sécurité de l'eau ; iii) une analyse des principales lacunes en matière de gouvernance multi-niveaux qui pèsent sur la gestion des eaux urbaines ; et iv) un ensemble de mesures publiques reposant sur un cadre de coordination articulé autour de trois axes (politiques, populations et territoires). Il ressort de ce rapport que pour réussir à améliorer la gouvernance de l'eau dans les villes, il convient de favoriser la coordination entre les *politiques* de façon à encourager les complémentarités intersectorielles, tout en répartissant efficacement les ressources et en renforçant les capacités ; les *populations* afin de mieux les sensibiliser aux risques actuels et futurs liés à l'eau, de gérer les conflits autour de la répartition des ressources en eau, et de fixer des objectifs convergents dans les différents domaines de l'action publique ; et les *territoires* de façon à surmonter les décalages territoriaux et à favoriser la coopération entre les villes et leurs zones avoisinantes.

Discussion de groupe

41. Les Pays-Bas accueillent favorablement l'approche adoptée dans le rapport, qui consiste à considérer les villes et leurs arrière-pays. Ils suggèrent d'inclure dans le rapport le processus d'apprentissage de ville à ville comme exemple de mécanisme d'enseignements mutuels fondés sur les meilleures pratiques. Les réseaux tels que [C40](#) et [100 Resilient Cities](#) constituent de bons exemples en la matière. Il est également recommandé d'ajouter au rapport la localisation géographique des villes comme facteur ayant une incidence sur la gouvernance de l'eau (par exemple, les villes de deltas risquent d'avoir à traiter des problèmes différents et trouver des solutions différentes des zones urbaines de montagne). L'Objectif de développement durable n°11 pourrait aussi être ajouté comme référence.

42. Peter Gammeltoft félicite le Secrétariat d'avoir bien mis en lumière à la fois la complexité et la diversité des environnements urbains. Ce rapport souligne l'importance de la coordination horizontale, de la cohérence des politiques, du financement, et de la coopération entre zones urbaines et zones rurales. Souvent, trois problématiques sont communes à toutes les zones urbaines : l'intégration des politiques, le financement et la tarification de l'eau. Les maires des villes jouent un rôle central dans ces domaines. Plusieurs réseaux de villes (dont [Sustainable Cities Network](#), [ICLEI](#), [H2O](#), [City Blueprint](#)), qui encouragent le partage d'expériences entre villes, peuvent contribuer à sensibiliser sur les avantages d'une bonne gouvernance des eaux urbaines.

43. Dutch Water Authorities se félicite de la valeur ajoutée qu'apporte le projet de rapport en fournissant des éléments pour éclairer la pratique quotidienne du dialogue avec les villes et en incitant à renforcer la visibilité de la problématique de l'eau au niveau national et européen. En fait, l'UE prépare un programme urbain dans lequel la question de l'eau est quasiment absente. Le rapport de l'OCDE pourrait contribuer à donner de la visibilité à la problématique de l'eau dans les politiques urbaines. L'aménagement de l'espace urbain requiert de l'innovation et pourrait être mis en rapport avec le Principe n° 8 de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau.

44. L'Écosse souligne qu'une meilleure articulation entre zones urbaines et zones rurales peut procurer des bénéfices importants. Toutefois, cela nécessite un système complexe de modélisation qui intègre aux solutions urbaines les informations relatives aux arrière-pays ruraux. Il est aussi recommandé d'établir un lien entre les lignes d'action envisageables présentées dans le rapport et les Principes de façon à conjuguer leurs orientations respectives.

45. WWF International fait observer que les villes sont des centres de financement et d'innovation susceptibles d'améliorer la gouvernance de l'eau.

46. Deltares estime que beaucoup de villes demandent davantage de ressources pour gérer l'eau car elles considèrent qu'elles sont mieux à même que les autorités nationales d'en assurer la gouvernance. Le rapport pourrait donc étudier de façon plus approfondie le lien entre l'échelon national et l'échelon local en matière de gouvernance des eaux urbaines.

47. La représentante d'ONU-Eau, Programme Décennie pour le plaidoyer et la communication (UNW-DPAC) se demande comment les conclusions du rapport pourraient aussi être utilisées dans les pays non membres de l'OCDE et à l'appui de la mise en œuvre des ODD. En ce qui concerne l'intégration verticale, de nombreuses actions sont menées par les collectivités territoriales de pays non membres.

48. L'Open University souligne que les villes évoluent et ont de nouvelles exigences en matière de gouvernance de l'eau. En Australie, un projet intitulé [Water Sensitive Cities](#) interroge la notion même de villes, et recense les différentes phases de transition susceptibles de les faire passer du stade de « villes assurant la distribution d'eau » (*water-supply cities*) à celui, par exemple, de « villes assurant le drainage des eaux » (*drained cities*), pour devenir enfin des « villes tenant compte de la problématique de l'eau » (*water-sensitive cities*).

49. AgroParisTech souligne que pour assurer correctement la gouvernance de l'eau dans les villes vulnérables, la continuité urbaine est nécessaire dans les zones urbaines et péri-urbaines. L'arrière-pays pourrait constituer une échelle pertinente pour traiter les questions touchant à l'usage de l'eau.

50. L'expérience de Transparency International fait écho aux conclusions de l'OCDE selon lesquelles, parmi les obstacles à la participation effective des parties prenantes, figurent entre autres le manque de financements, le manque de temps et la lassitude à l'égard des consultations. Le rapport pourrait mettre en exergue les exemples de villes qui ont réussi à susciter la participation effective des acteurs concernés. Parmi les mots clés associés à la gestion de l'eau dans les villes, le mot « gouvernance » figure en fin de liste, ce qui peut s'expliquer par l'incapacité à faire véritablement valoir l'intérêt de la gouvernance de l'eau auprès des différentes parties prenantes.

51. Le Water Youth Network fait observer que le vieillissement des infrastructures constitue un problème intertemporel, auquel les futures générations seront confrontées, même s'il est résolu dans les années à venir. Il importe donc de mieux sensibiliser aux responsabilités que devront assumer les décideurs de demain, et d'examiner dans quelle mesure les moyens de gestion et de gouvernance sont transmis aux jeunes par les gestionnaires et les décideurs d'aujourd'hui.

52. Le SIWI prépare actuellement un document sur la gouvernance de l'eau dans les villes de l'Afrique aride et semi-aride. Il met en évidence que les populations doivent chercher l'eau de plus en plus loin, notamment à cause de la surexploitation des eaux souterraines, et qu'elles doivent investir dans la gestion de l'eau et trouver des moyens différents de la transporter. Le rapport pourrait mettre davantage en lumière les enseignements tirés de l'expérience des pays de l'OCDE, qui seraient susceptibles de présenter un intérêt pour les pays arides/semi-arides, en les articulant à la croissance économique et au développement social. Les conclusions du rapport pourraient évoquer la nécessité pour les villes de devenir

plus autonomes de façon à générer et investir leurs propres recettes. La transparence, l'intégrité et la participation seraient alors des conditions essentielles pour la gestion de ces recettes.

53. L'Université d'Utrecht conseille d'établir une distinction entre l'utilisation des sols et l'aménagement de l'espace car le premier terme renvoie aux droits de propriété et au point de vue des propriétaires fonciers, tandis que le second renvoie à la planification stratégique.

54. L'Agence de l'Eau de Murcia félicite l'équipe sur la gouvernance de l'eau de l'OCDE pour le rapport. Elle souligne que la régulation tarifaire est un problème de gouvernance majeur au niveau local / régional, étant donné que chaque municipalité met en place ses propres tarifs. Cela conduit à des inégalités et des prix inéquitables. Une idée pourrait être d'élaborer des recommandations en matière de gouvernance afin de s'assurer que les critères déterminant le tarif de l'eau conduisent à un système plus clair, plus comparable et plus rationnel. Il a été souligné que cela ne limiterait pas la capacité des municipalités en termes de régulation de l'eau, mais permettrait au contraire d'améliorer la transparence et la participation du public.

55. Le Secrétariat de l'OCDE formule quelques dernières remarques. Ce rapport doit être considéré comme un exercice d'apprentissage par l'échange entre zones métropolitaines, urbaines et rurales. Les réseaux de villes comme [ICLEI](#) et [H2O](#) ont été associés au projet pour les éclairages qu'ils sont susceptibles d'apporter. L'examen des meilleures pratiques de gouvernance innovante au niveau de la ville sera approfondi. La coordination entre l'échelon national et l'échelon local, et le transfert des compétences aux villes ne doivent pas empêcher l'alignement sur les politiques nationales. Les autorités nationales ont aussi un rôle à jouer le cas échéant dans le renforcement des moyens d'intervention des acteurs infranationaux. Le projet de rapport adopte une approche territoriale reposant sur les zones urbaines fonctionnelles, appliquée au secteur de l'eau. La bonne pratique de l'apprentissage de ville à ville concerne aussi la croissance verte, domaine de travail dans le cadre duquel l'OCDE teste actuellement une [« plateforme de partage des connaissances »](#) avec des pays en développement. Un programme de coopération est actuellement expérimenté à titre pilote avec des villes de Thaïlande, des Philippines et du Vietnam. La question de la décentralisation ne doit pas être confondue avec celle de l'autonomie, et elle doit être mise en rapport avec les questions de partenariat. Plus le nombre de compétences déléguées aux autorités infranationales est important, plus des dispositifs de coordination et d'alignement des politiques sont nécessaires. La présence du terme « infrastructures » en haut de la liste des termes clés associés à la gestion de l'eau peut s'expliquer par la préoccupation des villes face au vieillissement des infrastructures dans un contexte de crise économique et d'assainissement des finances publiques. Les réformes institutionnelles plus structurelles, indispensables pour relever les défis liés à l'eau, se trouvent ainsi reléguées au second plan. Enfin, le rapport se concentre délibérément sur les villes des pays de l'OCDE afin de montrer que les économies développées aussi sont confrontées à de graves problèmes liés à l'eau. Mais ses conclusions sont pertinentes aussi pour les pays en développement. Par ailleurs, le lancement du rapport sera suivi par la mise en place d'une base de données en ligne qui permettra d'accéder librement aux profils des villes.

56. Le Président conclut que l'autonomie croissante des villes devrait dans l'idéal s'accompagner d'un développement des partenariats et des mécanismes d'équilibre des pouvoirs entre les différents niveaux de l'administration publique et les acteurs concernés. Mais les villes sont confrontées à une demande d'eau croissante, à un vieillissement des infrastructures et à une diminution de la disponibilité de la ressource, qui les soumettent à de fortes pressions. Pour relever ces défis, les solutions, qui devront être innovantes, seront à rechercher, par exemple, du côté de l'économie circulaire.

Partage de connaissances sur les recherches ou les publications (récentes ou en cours) relatives à la gouvernance de l'eau

Water Integrity Global Outlook (WIGO)

57. Le WIN fait un point d'information sur la publication à paraître sous le titre [Water Integrity Global Outlook](#)³, fruit de la collaboration du WIN, du SIWI, du GWP et de l'IWMI. Cette publication sur les perspectives mondiales de l'intégrité dans le secteur de l'eau présente un certain nombre de projections concernant l'intégrité, en particulier après 2015, et elle établit des liens étroits avec les travaux de l'IGE. Le Secrétaire général de l'OCDE a ainsi été invité à en rédiger la préface. Cet ouvrage repose sur une solide revue de la littérature, et ses recommandations pour l'action publique ont été examinées avec différents acteurs, dont WaterAid et la Banque mondiale. Son objectif est de susciter le dialogue sur les questions d'intégrité au niveau national et local ainsi qu'avec le secteur privé. Deux messages clés de cette publication peuvent être mis en exergue : i) une évaluation de l'intégrité donne une indication sur l'« état de santé » du secteur de l'eau ; ii) la durabilité du secteur de l'eau exige de s'attaquer à la corruption, ce qui doit être fait collectivement avec tout l'éventail des acteurs concernés. Globalement, davantage de recherches doivent être effectuées sur les coûts financiers et économiques de la corruption dans le secteur de l'eau, ainsi que sur la performance des mesures d'intégrité : des institutions comme le SIWI, l'IWMI et l'OCDE sont bien placées pour mener des travaux supplémentaires, notamment en réalisant des études de cas et des enquêtes. Cette publication, qui devrait être lancée début 2016, sera présentée dans des conférences internationales et lors de la prochaine réunion de l'IGE.

Le livre Une victoire face aux multinationales: ma bataille pour l'eau de Paris

58. Anne Le Strat, ancienne présidente de la régie Eau de Paris, présente les principaux messages de son livre récemment paru sous le titre [Une victoire face aux multinationales: ma bataille pour l'eau de Paris](#) qui décrit le processus de « remunicipalisation » du service de l'eau parisien. De 1985 à 2001, ce service était assuré par des entreprises privées. Puis, il a été décidé de créer une régie entièrement publique, Eau de Paris, et de lui confier la production et la distribution de l'eau. Paris poursuivait des objectifs de durabilité économique, sociale, environnementale et démocratique. La régie publique a été officiellement créée en 2008. Un contrat a été signé entre l'opérateur et la ville de Paris qui conserve des compétences organisationnelles : ce contrat fixe les objectifs et les performances à atteindre et sert d'outil d'évaluation. L'opérateur public applique une politique d'investissement à long terme, une politique sociale innovante axée sur les plus modestes, et une politique de protection de l'environnement (notamment par des actions ciblées sur les bassins d'alimentation des captages). Eau de Paris a aussi instauré des liens étroits avec ses clients et la société civile en créant l'Observatoire parisien de l'eau (OPE), lieu de concertation et de débat sur les grands enjeux de l'eau. Selon l'auteur de cet ouvrage, Paris est devenu un exemple de ville où la gestion de l'eau ne se résume pas à une problématique technique mais tient compte des attentes des usagers. Alors que l'expérience de Paris pourrait paraître spécifique à cette ville, une démarche analogue pourrait cependant être mise en œuvre dans d'autres villes, en s'appuyant sur ce qui en constitue les principaux atouts : évaluation du service rendu, transparence et partage des données, contrôle par l'administration municipale, équilibre financier et investissements, innovation, etc. Une volonté politique forte constitue aussi un élément décisif. Depuis cette réforme, le secteur privé conserve un rôle dans le service de l'eau en assurant le développement des infrastructures et en proposant des innovations technologiques.

³ Un aperçu du rapport est disponible ici : <http://exploredoc.com/doc/4133180/water-integrity-global-outlook>

Le Programme Delta 2016 des Pays-Bas

59. Les Pays-Bas présentent leur [Programme Delta 2016](#) organisé autour de trois piliers : la sécurité de l'eau, les disponibilités en eau douce, et l'adaptation spatiale. Pour ce qui est de l'adaptation, le Programme Delta vise à mieux intégrer les stratégies de planification de l'espace et de l'eau, et à encourager les décideurs à concevoir des politiques qui protègent les infrastructures vitales en cas d'inondations (hôpitaux, conduites de gaz, etc.). Dans le cadre d'une démarche fondée sur les risques, les Pays-Bas ont conçu de nouvelles normes de protection contre des inondations de probabilité de 1/100 000 pour tous les habitants. En cas de concentration de l'activité économique, la probabilité est encore plus faible. Les autorités néerlandaises s'emploient aussi à garantir de plus grandes disponibilités d'eau douce, étant donné que 20 % de l'activité économique en est tributaire. Pour ce faire, elles devront notamment favoriser plus de transparence pour que les investisseurs puissent prendre des décisions éclairées. Ce nouveau Programme Delta sera axé sur la mise en œuvre des mesures proposées pour chacun des trois piliers, et sera appuyé par un budget spécifique. Un Fonds Delta d'environ 1.2 milliard EUR par an jusqu'en 2028 finance les activités du Programme Delta, indépendamment des changements susceptibles d'intervenir dans les politiques. Il est alimenté par le produit de taxes nationales et locales. La loi Delta, qui sous-tend le Programme Delta, prévoit des actualisations annuelles, assorties de planification des dépenses et d'échéanciers précis. Elle prévoit aussi la nomination d'un Commissaire au programme Delta chargé de coordonner l'action des différentes parties prenantes concernées. Le Programme Delta marque un changement de paradigme, qui fait passer les Pays-Bas d'une stratégie réactive à une stratégie proactive en matière de gestion des inondations.

Vers un numéro spécial de la revue Water International sur la gouvernance de l'eau

60. L'IWRA propose de publier un numéro spécial de sa revue [Water International](#) sur la gouvernance de l'eau, en coopération avec l'IGE. Face au développement de la littérature sur cette thématique, il serait opportun de lui consacrer un numéro spécial de la revue, en tirant le meilleur parti de la base de connaissances de l'IGE. Ce serait une occasion de mobiliser les scientifiques de l'IGE et de faire entendre la position du réseau dans une revue à comité de lecture international. *Water International (WI)* est la revue officielle à comité de lecture de l'IWRA ; publiée par Taylor & Francis, elle est considérée comme la chef de file des publications scientifiques dans le domaine de la politique et de la gestion des ressources en eau. WI publie sept numéros par an, en plus de numéros spéciaux en coordination avec de grandes organisations internationales comme l'UNESCO-PHI. Un numéro spécial réalisé avec l'IGE réunirait 10 à 14 articles qui seraient soumis à un examen scientifique rigoureux et indépendant. L'IWRA et le Secrétariat collaboreraient pour préparer un projet qui serait ensuite validé par un comité éditorial. Conformément aux exigences de la rédaction en chef de *Water International*, ce numéro doit revêtir un caractère international et interdisciplinaire et traiter d'une thématique ayant trait à l'eau. Le public visé reflète la composition de l'IGE, à savoir responsables de l'élaboration des politiques, autorités publiques et chercheurs. Un comité éditorial, composé de 4 à 5 scientifiques de l'IGE, pourrait examiner et sélectionner les articles avant de les soumettre au comité de lecture de la revue. Ce numéro spécial pourrait en principe être publié au second semestre de 2016. En règle générale, les numéros sont complétés, après leur lancement, par des synthèses destinées à des publics différents, et par des débats et rencontres sur la thématique étudiée. Pour l'heure, les membres de l'IGE sont invités à indiquer s'ils souhaitent collaborer à ce numéro. Un groupe de travail constitué de représentants de l'IWRA et du Secrétariat de l'IGE pourrait être mis sur pied à l'appui du processus.

Résultats du projet CADWAGO sur la gouvernance systémique de l'eau

61. L'Open University du Royaume-Uni présente les résultats du [projet CADWAGO](#) (adaptation au changement climatique et gouvernance de l'eau) sur la gouvernance systémique de l'eau. Ce projet est financé par la Volkswagen Stiftung et la Riksbanken Jubileumsfond, dans le cadre de l'initiative « Europe

and Global Challenges ». Il vise à éclairer le lien entre les changements de pratiques et les changements de perspectives, qui sont essentiels pour la gouvernance de l'eau. Il identifie les facteurs qui influent sur ces changements dans le temps : participation et parties prenantes ; institutions et politiques ; et épistémologies. Le projet approfondit ce dernier facteur en étudiant comment les citoyens conçoivent l'eau, à quelle fin et dans quel cadre. Il suggère de mener une enquête systémique sur la gouvernance de l'eau en Angleterre et au Pays de Galles, en s'appuyant sur le deuxième cycle de la directive-cadre de l'UE sur l'eau pour reconsidérer l'articulation entre aires d'alimentation des captages et bassins hydrographiques. En 2011, le Defra a demandé à l'Open University d'aider à mettre au point une enquête collective systémique sur la façon de prendre en compte les aires d'alimentation des captages dans le cadre de la directive-cadre sur l'eau, conjointement avec un groupe restreint de parties prenantes appartenant à des administrations publiques et de grands organismes du secteur de l'eau. La discussion fait apparaître que la distribution d'eau potable ne constitue pas un enjeu majeur en Angleterre en comparaison du bon état écologique des masses d'eau. Le projet encourage aussi la coordination entre parties prenantes aux niveaux national et local. Par conséquent, certaines agences nationales ont entrepris d'investir dans des compétences et des pratiques permettant de repenser leurs modalités de gouvernance de l'eau. Ce projet formule deux messages principaux concernant l'approche systémique de la complexité en matière de gouvernance de l'eau : i) les décideurs doivent faire en sorte d'accroître la diversité dans les situations complexes et ils doivent envisager des perspectives multiples au lieu d'adopter une approche unique ; ii) ce n'est que par la collaboration que les décideurs peuvent gérer les situations complexes.

Un livre sur la frontière entre gouvernance des sols et gouvernance de l'eau dans les régions urbaines

62. L'Université d'Utrecht présente son livre récemment paru sous le titre [*Frontiers of land and water governance in urban regions*](#). L'intensification et l'extension de l'utilisation des sols et de l'eau dans les zones urbaines nécessitent de repenser la relation entre aménagement de l'espace et gestion de l'eau. Auparavant, ces deux domaines étaient envisagés de façon distincte mais l'avènement d'une nouvelle ère de la gouvernance les rapproche. Cet ouvrage, qui utilise délibérément le terme « frontières » et non celui de « limites », propose un cadre analytique permettant d'examiner les différents défis de gouvernance que soulève la frontière entre aménagement de l'espace et gestion de l'eau. Trois types de frontières physiques socialement construites sont répertoriés : i) verticale, liée à la problématique de la gestion des eaux souterraines ; ii) horizontale, liée à la dynamique et aux berges urbaines ; iii) fluide, liée aux conflits entre risques d'inondation et droits de propriétés. Il ressort des études de cas figurant dans ce livre que les défis de gouvernance et les confrontations sociales sont différents selon le type de frontières considéré et nécessitent donc des réponses différentes. Repenser la gouvernance de l'eau selon ces frontières peut aider à concevoir des solutions sur mesure, en particulier en cas de chevauchement entre aménagement de l'espace et gestion de l'eau.

Un guide de référence pour la programmation de la redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement

63. Le SIWI présente l'ouvrage intitulé [*La redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement - Guide de référence pour la programmation*](#). Il a été élaboré dans le cadre d'un dialogue avec le PNUD et l'UNICEF en vue de renforcer la durabilité de leurs investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Des rapports récents, tels que ceux préparés par les auditeurs de la Commission européenne, montrent que la redevabilité et la bonne gouvernance dans son ensemble sont essentielles pour assurer la durabilité à long terme des investissements. Deux publications, l'une intitulée [*La redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement : le concept expliqué*](#) et l'autre sur le recueil d'expériences pratiques sur les moyens d'améliorer la redevabilité, ont donc été élaborées : elles comportent des études de cas relatives au Burkina Faso, à la Guinée-Bissau, à Madagascar, et à l'Algérie, qui viennent étayer l'analyse des politiques visant à renforcer la redevabilité tout au long de la chaîne de valeur des services d'eau et d'assainissement. La redevabilité est un moyen de formaliser ou réguler les

relations entre les différentes catégories d'acteurs (décideurs, régulateurs, opérateurs et consommateurs). Ces publications évoquent aussi le secteur informel de l'approvisionnement en eau, qui se situe hors du champ de contrôle des autorités de régulation. Le Guide de référence du SIWI présente neuf exemples différents de moyens d'améliorer la redevabilité dans divers contextes. Il décline la redevabilité en trois volets : responsabilité, obligation de s'expliquer, et force exécutoire. Il comporte aussi des fiches techniques concernant les systèmes de surveillance communautaire, les processus budgétaires participatifs, les fiches d'évaluation par les citoyens, etc. Les fiches précisent les enseignements tirés et formulent des orientations pratiques pour la mise en œuvre de la redevabilité.

Un guide d'évaluation de la gouvernance pour l'adaptation à la sécheresse

64. Waterschap Vechstroomen présente le [Governance Assessment Guide](#) pour l'adaptation à la sécheresse élaboré dans le cadre du [projet DROP](#) et financé par le Fonds européen de développement régional. L'Agence de l'eau néerlandaise Vechstroomen en est le partenaire pilote aux côtés d'autres praticiens et de chercheurs. Ce projet couvre six régions du Nord-Ouest de l'Europe confrontées à la problématique de l'adaptation à la sécheresse. Cet outil d'évaluation de la gouvernance, qui s'appuie sur les travaux de recherche menés dans le cadre du projet DROP, n'est pas destiné spécifiquement à la lutte contre les sécheresses mais peut s'appliquer à diverses pratiques de gouvernance de l'eau. Il a été mis en œuvre par cinq partenaires de connaissances appartenant à des pays participant au projet DROP, ainsi que dans plusieurs pays dont le Canada, l'Iran, le Vietnam, la Turquie, la Roumanie, et le Mexique. Cet outil fait écho aux Principes sur la gouvernance de l'eau en se référant à l'efficacité, la confiance et l'engagement. Il revêt la forme d'une matrice structurée selon cinq dimensions de gouvernance : i) niveaux et échelles ; ii) acteurs et réseaux ; iii) perceptions des problèmes et ambition des objectifs ; iv) stratégies et instruments ; et v) compétences et ressources. L'évaluation de ces dimensions repose sur quatre critères : ampleur, cohérence, flexibilité et intensité. Cet outil n'a pas pour objet d'être normatif, mais d'évaluer si les conditions actuelles de gouvernance sont favorables ou sont un frein à une gestion efficace de l'eau. Il vise à apporter des éléments d'appréciation aux praticiens et à leur ouvrir de véritables perspectives d'action. Il peut être mis en œuvre à des niveaux différents (national, régional, local). Il devrait déboucher en 2016 sur une publication sur la gouvernance de la résilience aux sécheresses.

Partage d'autres expériences

65. L'ASTEE fait part aux délégués de l'avancement des réformes institutionnelles menées en France, qui ont eu un impact sur le secteur de l'eau. De nouvelles lois entrées en vigueur en 2015 vont progressivement renforcer le rôle des autorités locales. Les zones métropolitaines et les petites collectivités locales seront ainsi dotées de compétences accrues. Cette réforme fixe une taille minimale des autorités organisatrices des services publics. Dans le secteur de l'eau, elle devrait ramener le nombre total d'autorités organisatrices de 24 000 à moins de 2 000 en 2020. Les organismes intercommunaux auront aussi davantage de prérogatives en matière de développement territorial, de gestion intégrée des cours d'eau et de protection contre les inondations, en cohérence avec le niveau de gestion des services d'eau. Les cadres de gouvernance de ces organismes publics devraient être renforcés pour assurer ces nouvelles responsabilités. Des changements ont été récemment apportés aussi au cadre français de gouvernance par bassin : la représentation des usagers au sein des comités de bassin a été modifiée pour faire une plus large place aux associations et ONG, ainsi qu'aux collectivités locales. Cette réforme devrait aussi encourager davantage la pratique de l'évaluation comparative des services publics de l'eau. Les ministres de l'Écologie et de l'Intérieur ont commandé conjointement une étude sur le prix de l'eau à un groupe de travail spécialisé qui compte un expert de l'OCDE.

66. Aqua Publica Europea a récemment publié un ouvrage intitulé [Water and Climate: European Public Water Operators' commitment to water resources protection](#) qui recense les meilleures pratiques de

ses membres en matière de protection des ressources en eau. Il présente toute une variété d'expériences qui vont de la réduction de la pollution agricole à la détection des fuites d'eau.

67. La FP2E (Fédération professionnelle des entreprises de l'eau françaises) fait observer que le débat sur la problématique gestion privée ou gestion publique des services d'eau devrait céder la place à une discussion sur la gouvernance publique des services publics, du point de vue des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs visés. La participation à la gestion de l'eau a pris diverses formes, de la délégation de services publics aux sociétés d'économie mixte. Les discussions futures devront porter sur les besoins d'investissement dans la gestion des infrastructures, domaine où le secteur privé a beaucoup investi en France (jusqu'à 900 millions EUR par an) ainsi que sur les innovations technologiques.

68. Le CNRS informe les participants de la conclusion d'une recherche récente portant sur l'évolution de la gouvernance des eaux urbaines dans plusieurs pays européens. Ces travaux font apparaître que trois options sont envisageables en matière d'action publique : i) faire passer la gestion de l'eau à une échelle supérieure de façon à en transférer la responsabilité à un niveau d'administration supérieur, par exemple au niveau régional comme au Portugal et en Grande-Bretagne, ou à l'échelle du bassin comme en Allemagne et aux Pays-Bas ; ii) réduire l'échelle de gestion de l'eau et passer à une gestion de proximité, accompagnée d'un niveau élevé de participation des acteurs concernés, pouvant aller de pair avec un passage à l'échelle supérieure ; et iii) accroître la sophistication technologique en matière de gestion de l'eau par l'adoption de nouvelles technologies, comme à Singapour ou Barcelone avec le dessalement ou la réutilisation des eaux usées.

69. L'Université nationale du service public de Hongrie annonce qu'elle va créer un centre international de la gouvernance de l'eau pour mener des recherches sur deux thématiques clés : i) l'efficacité de la gestion transfrontière de l'eau en Europe, et ii) une comparaison des régimes de gouvernance de l'eau dans les États fédéraux (par exemple, aux États-Unis, en Australie, au Brésil).

70. GWP-Med fait part d'un nouveau rapport intitulé [*Water Governance in Palestine: Sector Reform to include Private Sector Participation*](#), élaboré conjointement par GWP-Med et l'Autorité palestinienne de l'eau (PWA) à l'appui de la réforme des services d'eau en Palestine, dans le cadre du projet labellisé par l'Union pour la Méditerranée intitulé « *Governance & Financing for the Mediterranean Water Sector* ». Cet ouvrage est le résultat d'un dialogue multipartite sur les politiques à suivre en vue d'instaurer la confiance et de susciter l'appropriation des résultats par plus de 100 parties prenantes clés. Il propose des recommandations pour l'action publique et un plan incluant des actions proposées pour améliorer la gouvernance de l'eau ainsi que la durabilité financière du secteur. GWP, représenté par GWP-Med, mentionne l'[*Initiative sur la préparation des ODD*](#) actuellement en cours menée par GWP et ses régions. Étant donné que GWP soutient la mise en œuvre des Principes de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau, des opportunités de collaboration sont possibles avec l'IGE dans ce domaine.

71. La CEE-ONU fait état d'un rapport à paraître sous le titre [*Policy Guidance Note on the Benefits of Transboundary Water Cooperation: Identification, Assessment and Communication*](#), portant sur plusieurs bassins hydrographiques transfrontaliers et ayant pour objet d'évaluer les liens intersectoriels, les arbitrages et les avantages d'une coopération transfrontalière. Ce rapport traite aussi des questions de gouvernance liées au cadre réglementaire, ainsi que des interactions entre acteurs et politiques. Il a été lancé du 17 au 19 novembre à Budapest.

72. L'Université de Dundee accueille un centre relatif à l'eau sous l'égide de l'UNESCO, qui étudie l'importance de l'échelle dans la gouvernance de l'eau, et la façon dont, en Écosse, les responsables des politiques ont privilégié les zones de captage dans la gestion des bassins hydrographiques. Ce Centre est axé sur l'analyse des cadres juridiques régissant les services d'eau et d'assainissement ainsi que la gestion

des ressources en eau. Les travaux à venir de l'IGE concernant les indicateurs seront très utiles à ces recherches.

Résultats de grandes manifestations récentes sur la gouvernance de l'eau

25^e Semaine mondiale de l'eau de Stockholm

73. Le SIWI fait part des résultats de la [25^e Semaine mondiale de l'eau](#) qui s'est tenue à Stockholm du 22 au 28 août et qui a réuni plus de 3 500 participants de 120 pays. De nombreux ateliers ont articulé débat sur la gouvernance et problématique du financement et du développement des infrastructures. Repenser la gouvernance a été le thème spécifique d'un atelier : l'objectif était de voir comment, s'ils étaient correctement analysés, des dysfonctionnements passés pouvaient être transformés en résultats positifs. La question de l'équité par la gouvernance innovante, notamment en ciblant les populations autochtones, ainsi que la thématique de l'articulation entre l'eau, l'énergie et l'alimentation ont été aussi abordées. Il a également été débattu de l'implication en termes de gouvernance de la reconnaissance du droit à l'eau comme droit humain lors du lancement du manuel intitulé [Human rights based approach to integrated water resources management](#). La Semaine a célébré aussi le 10^e anniversaire de la collaboration entre le SIWI et la [Facilité pour la gouvernance de l'eau du PNUD](#) avec une publication spéciale consacrée aux expériences en matière d'infrastructures, de technologies et de gouvernance.

2^e Forum international des régulateurs du secteur de l'eau

74. L'IWA présente les résultats du [2^e Forum international des régulateurs du secteur de l'eau](#) qui s'est tenu à Londres les 7 et 8 septembre et a été conjointement organisé avec l'Agence de l'environnement du Royaume-Uni. Ce Forum a essentiellement porté sur le partage d'expériences, les transferts de compétences et la création de nouveaux partenariats, en particulier entre régulateurs et autres acteurs clés. Le [1^{er} Forum](#) (Lisbonne, 2014) avait débouché sur la rédaction de la [Charte de Lisbonne](#) qui fixe des principes internationaux pour orienter les politiques et réglementations publiques des services d'eau, définit les droits, devoirs et responsabilités des différentes parties prenantes, et propose une base pour l'élaboration d'un cadre institutionnel efficace. Cette Charte, qui s'appuie aussi sur les messages clés du rapport de l'OCDE intitulé [Stakeholder Engagement for Inclusive Water Governance](#), a été approuvée par le comité d'administration de l'IWA. Le 2^e Forum a porté sur la mise en œuvre de la Charte de Lisbonne, ainsi que des Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau. Les participants ont travaillé en groupes thématiques pour préparer des documents de travail autour de cinq grands thèmes : i) L'intégration par-delà les frontières réglementaires ; ii) Par-delà le suivi et la notification en matière de respect de la réglementation ; iii) Favoriser l'innovation pour améliorer les services fournis ; iv) La participation des parties prenantes pour une meilleure régulation (avec l'OCDE) ; et v) Outils réglementaires pour un financement durable. Le principal message du Forum est que la diversité des pays et des cadres réglementaires nécessite des solutions diversifiées en matière de politiques publiques. Toutefois, les régulateurs peuvent partager enseignements et bonnes pratiques de façon à mieux cerner les défis communs auxquels ils sont confrontés. Le 3^e Forum sera organisé durant le prochain [Congrès mondial de l'eau de l'IWA](#) à Brisbane, conjointement avec la Direction de l'eau du ministère australien de la Gestion des ressources foncières du Territoire du Nord. Il servira de point de départ à l'élaboration d'un rapport de l'IWA sur les perspectives mondiales concernant les atouts et les lacunes de la réglementation des services d'eau et d'assainissement. Il traitera de la mise en place d'un environnement réglementaire favorable à des systèmes plus résilients, du rôle des régulateurs dans la planification à long terme, et de la réglementation des bassins hydrographiques et des villes dans l'avenir.

Forum économique et environnemental 2015 de l'OSCE sur la gouvernance de l'eau

75. L'OSCE a tenu la réunion de clôture de son [23^e Forum économique et environnemental](#) du 14 au 16 septembre à Prague. Ce Forum, qui a lieu chaque année et traite d'une problématique clé pour la sécurité, se déroule en trois réunions organisées dans des pays différents. La première réunion a examiné les concepts fondamentaux et évoqué les premiers messages des Principes sur la gouvernance de l'eau, ainsi que les liens entre les défis de l'eau et la stabilité sociale et politique. La deuxième réunion s'est penchée sur la gouvernance de l'eau dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe, notamment les avantages de la coopération transfrontière en cas d'inondations, ainsi que la participation des parties prenantes. La réunion de clôture a pris acte des recommandations pour l'action publique formulées lors des autres réunions à propos du rôle que peut jouer l'OSCE dans ce domaine. Elle a permis de présenter la version finale des Principes sur la gouvernance de l'eau, et de faire part de la mise en œuvre des engagements des pays membres dans le domaine de la gouvernance et de la gestion de l'eau. À l'issue de ce Forum, un appel a été lancé en faveur de l'adoption d'une décision du Conseil ministériel de l'OSCE sur la gouvernance de l'eau, dont un projet est actuellement en négociation.

Séminaire en vue d'un plan d'action pour l'eau en Méditerranée occidentale dans le cadre du Dialogue 5+5

76. L'Espagne présente les résultats d'un séminaire en vue de l'élaboration d'un plan d'action de la [Stratégie de l'eau en Méditerranée occidentale](#), qui a eu lieu le 10 septembre à Madrid. Ce séminaire avait pour objet de définir des critères à l'appui d'une mise en œuvre effective du plan d'action. Il a examiné les synergies entre l'eau et l'environnement et défini les différents types de projets susceptibles d'être développés dans le cadre de la Stratégie : projets durables, projets régionaux, projets nationaux transposables à l'échelle régionale, et projets de démonstration. Parmi les exemples de projets figurent une plateforme de connaissances sur l'eau en Méditerranée, une étude sur les conséquences hydrologiques du changement climatique en Méditerranée occidentale, ou une analyse comparative de la réutilisation des eaux usées dans la région. Globalement, plus de 20 projets ont été proposés. Le projet de plan d'action devrait être approuvé au niveau ministériel au second semestre de 2016.

1^{ère} conférence internationale « Refonder la gouvernance de l'eau »

77. L'APDA fait part des principaux messages de la 1^{ère} conférence internationale sur le thème [Refonder la gouvernance de l'eau](#), qui a eu lieu les 8 et 9 octobre 2015 à Lisbonne (Portugal). Elle avait pour objet de : i) examiner les solutions de gouvernance pour faire face à la complexité et à la dimension humaine du secteur de l'eau ; ii) suggérer un changement de paradigme en faveur d'une gestion intégrée de l'eau à tous les niveaux appropriés ; iii) promouvoir une réflexion innovante de façon à mobiliser le capital humain et sa créativité ; et iv) introduire de nouvelles structures et des plateformes pour favoriser l'apprentissage entre chercheurs et praticiens du secteur de l'eau. Cette conférence a été l'occasion de débattre, entre autres, des instruments institutionnels, administratifs et juridiques de la gouvernance de l'eau ; des solutions offertes par une gouvernance innovante à divers niveaux ; et des Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau. Elle s'est terminée par un appel à faire davantage de place à la thématique de la gouvernance de l'eau dans les travaux de recherche et les programmes universitaires. Certaines des communications préparées pour cette conférence ont été publiées dans un numéro spécial de la revue à comité de lecture [Utilities Policy](#), dont un article consacré aux Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau.

78. La [treizième conférence internationale](#) du groupe [EURO-RIOB](#) s'est tenue à Thessalonique, en Grèce, du 21 au 24 octobre, en présence du ministre de l'Environnement du nouveau gouvernement grec. Les travaux se sont déroulés autour de quatre tables rondes sur les enjeux suivants : i) Les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique ; ii) La gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers ; iii) Le financement de la politique de l'eau et les analyses économiques ; et iv) Les processus locaux pour l'application des directives de l'UE sur l'eau. Un atelier spécial a aussi permis d'échanger sur la gestion des pollutions diffuses. Cette conférence, qui a rassemblé 193 participants venus de 32 pays, a adopté la [Déclaration Euro-RIOB de Thessalonique](#) qui sera présentée au groupe de coordination stratégique de la Commission européenne. Les prochaines conférences auront lieu à Lourdes, en France (2016) et à Dublin, en Irlande (2017). Cette 13^e conférence a aussi permis d'aborder la question du mécanisme d'examen par les pairs de la Directive-cadre sur l'eau (DCE) qui prévoit que les plans de gestion des bassins hydrographiques d'un pays soient audités par un organisme de bassin d'un autre pays. Ces procédures concernent actuellement 14 bassins hydrographiques. Le groupe EURO-RIOB a aussi débattu de la mise en place d'une plateforme conjointe RIOB, CEE-ONU et UNESCO pour tester les mesures d'adaptation au changement climatique dans les bassins, en particulier les bassins transfrontaliers ; les Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau ; et les ODD. Le RIOB est aussi engagé dans la préparation de la COP21 et a élaboré le [Pacte de Paris](#) sur l'eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins, qui a réuni plus de 90 signatures des principales parties prenantes. Les membres de l'IGE sont invités à signer ce Pacte, qui préconise de : i) renforcer les capacités et les connaissances ; ii) adapter la planification et la gestion par bassin au changement climatique ; iii) renforcer la gouvernance ; iv) assurer un financement adéquat.

Vers une Année internationale (des Nations Unies) des femmes et de l'eau

79. Butterfly Effect informe les délégués que les Nations Unies pourraient déclarer 2017 Année internationale des femmes et de l'eau. Cela marquerait le 25^e anniversaire de la [Déclaration de Dublin](#), dont le Principe n° 3 stipule que « les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau ». Les arrangements institutionnels relatifs à la mise en valeur et à la gestion des ressources en eau tiennent rarement compte du rôle primordial des femmes comme fournisseuses et utilisatrices d'eau. L'adoption et l'application de ce principe exigent que l'on s'intéresse aux besoins particuliers des femmes et qu'on leur donne les moyens et le pouvoir de participer, à tous les niveaux, aux programmes conduits dans le domaine de l'eau, y compris la prise de décisions et la mise en œuvre. Cette proposition concernant l'Année internationale des Nations Unies serait aussi opportune pour la mise en œuvre des ODD n° 5 et 6 (sur l'égalité entre les sexes et sur l'eau), et offrirait une occasion de transversaliser les stratégies en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les travaux de grandes institutions internationales telles que l'AMCOW, la BAfD, le GWP et l'OCDE, ainsi qu'au niveau opérationnel. Elle prolongerait aussi les récents événements organisés sur le thème des femmes et de l'eau comme les conférences de [Douchanbé](#) (2013), [East London](#) (2014) et [Saragosse](#) (2015), et pourrait servir de thème de réflexion au 8^e Forum mondial de l'eau. Ce projet donnerait de la visibilité à la participation des femmes à la mise en œuvre des ODD relatifs à la gestion et la gouvernance de l'eau, et favoriserait la création d'un fonds mondial pour les femmes et l'eau. Les membres de l'IGE sont invités à appuyer le processus en promouvant cette Année internationale au sein de leurs ministères et de leur mission nationale auprès de l'ONU, et en aidant à mettre en œuvre le Principe n° 10 sur la gouvernance de l'eau relatif à l'engagement des parties prenantes.

Autres manifestations et informations

80. La FP2E se félicite des initiatives prises par des organisations internationales comme l'OCDE et l'IWA autour de la problématique de la gouvernance de l'eau. Très récemment, une session spéciale sur la gouvernance et la réglementation a été organisée dans le cadre de l'Assemblée générale de la FP2E, qui a apporté des éclairages sur le mode d'organisation des fonctions réglementaires en France.

81. Le Water Youth Network rappelle qu'une session sur l'engagement des jeunes a eu lieu pendant la Semaine mondiale de l'eau, les acteurs d'aujourd'hui étant très désireux de mobiliser les organisations de jeunes.

82. Transparency International souligne que l'articulation entre gouvernance, infrastructures et financement est un enjeu essentiel face au niveau de corruption au sein des entreprises de sous-traitance. L'Union européenne encourage un projet sur la mise en œuvre de pactes d'intégrité mis au point par Transparency International pour aider à réduire la corruption dans le secteur de la construction. Le programme de travail 2015 du groupe de travail Anticorruption du B20 se concentre en partie sur les meilleures pratiques en termes de passation de marchés publics pour les grands projets d'infrastructures.

83. Peter Gammeltoft souligne que la gouvernance de l'eau a besoin de l'appui de la société civile pour atteindre ses objectifs. Les gestionnaires de l'eau doivent donc apprendre à tenir compte du point de vue des usagers pour mettre en place des politiques de l'eau robustes.

84. La représentante d'ONU-Eau, Programme Décennie pour le plaidoyer et la communication (UNW-DPAC) évoque la dernière conférence qu'a tenue son organisation en janvier 2015 à Saragosse sur la thématique de l'eau et du développement durable. Les participants se sont interrogés sur les objectifs, les modalités et les acteurs nécessaires à la mise en œuvre des ODD dans le cadre d'un processus d'apprentissage social, afin de mieux cerner comment chaque partie prenante envisage son rôle. Un rapport sur les moyens de mise en œuvre intitulé [*Water and Sustainable Development: From vision to action - Means and tools for Implementation and the role of different actors*](#) a été élaboré à l'issue de la conférence, et présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies.

85. Israël a accueilli la conférence WATEC sur les technologies de l'eau, du 13 au 15 octobre à Tel Aviv. La version en hébreu des Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau, qui a été présentée à cette occasion, devrait ouvrir la voie à un approfondissement de la coopération avec l'IGE dans le domaine de l'eau.

86. Green Cross International fait état de deux événements récents touchant à la gouvernance : l'entrée en vigueur de la Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation ; et l'ouverture mondiale de la Convention de la CEE-ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.

87. Le Président informe les délégués de récents événements intervenus aux Pays-Bas concernant la gouvernance et le financement du secteur de l'eau. La [*Water Bank*](#) des Pays-Bas a émis en 2014 des obligations vertes dans le secteur de l'eau, pour un montant d'un milliard EUR, qui ont été souscrites en quelques heures seulement, ce qui témoigne du vif intérêt que les financiers internationaux portent à ce type d'obligations.

88. GWP-Med a organisé un atelier pendant la Semaine mondiale de l'eau de Stockholm sur le thème « Améliorer la gouvernance de l'eau pour atteindre une durabilité financière en Méditerranée » organisé conjointement par le projet GWP-Med/OCDE *Governance & Financing for the Mediterranean Water Sector* supporté financièrement par Sida. Les Principes de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau ont été

présentés et des discussions très animées ont porté sur des questions de gouvernance, transparence, inclusion, engagement des parties prenantes, et financement durable⁴.

89. Le [Congrès 2016 de l'ASTEE](#) aura lieu en juin ; une session sera organisée conjointement avec l'OCDE pour débattre des modalités de mise en œuvre en France des Principes sur la gouvernance de l'eau et des ODD.

90. La Hongrie invite les délégués à assister à la [7^e session de la réunion des parties à la Convention de la CEE-ONU sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux](#) qui a lieu à Budapest du 17 au 19 novembre 2015. Trois cents participants et 80 pays ont déjà confirmé leur participation au niveau ministériel. La réunion, qui sera ouverte par le Président hongrois, se tiendra pour la première fois dans le cadre de l'ouverture mondiale de la Convention.

L'avenir de l'IGE : stratégie et programme de travail 2016-2018

Principaux éléments du rapport stratégique

91. Le Secrétariat de l'OCDE rappelle aux délégués que la première phase de l'Initiative sur la gouvernance de l'eau allait de mars 2013 au 7^e Forum mondial de l'eau. L'enquête de satisfaction, qui a été menée auprès de plus de 110 membres de l'IGE et qui a fait l'objet d'un taux de réponse de 70 %, témoigne d'un fort sentiment d'adhésion et d'engagement. Les premiers résultats ont été présentés lors de la 5^e réunion de l'IGE et publiés dans un [document de synthèse](#). Une analyse des points forts, des faiblesses, des opportunités et des menaces a été effectuée durant un séminaire de réflexion d'une journée, organisé par le Comité de direction en vue d'élaborer un projet de rapport stratégique. Quatre messages clés peuvent être dégagés concernant les réalisations passées et la marche à suivre pour aller de l'avant :

- L'IGE peut être fière : 100 % des répondants sont satisfaits de l'IGE et tous veulent poursuivre les activités. L'IGE a contribué à susciter l'engagement concret des parties prenantes, aux côtés des décideurs, au service de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'eau. Les personnes interrogées reconnaissent très largement que l'IGE est devenue un forum de discussion unique en son genre sur la gouvernance de l'eau. Avant le lancement de l'IGE, un [Inventaire](#) des initiatives et plateformes existantes sur la gouvernance de l'eau avait été établi, qui mettait en évidence la nécessité d'un tel réseau et avait suscité une large mobilisation lors du 6^e Forum mondial de l'eau.
- L'IGE a réalisé ses objectifs : Les cinq objectifs que l'IGE s'était fixés en 2013 ont été atteints par le biais de plusieurs dialogues sur les politiques nationales ; d'un examen par les pairs de ses travaux analytiques ; de sa contribution aux Principes sur la gouvernance de l'eau par des discussions thématiques au sein de ses groupes de travail et par des commentaires écrits ; et d'une participation aux discussions internationales sur l'eau (Sommet de l'eau de Budapest, Congrès mondial de l'eau de l'IWA, Conférence d'ONU-Eau à Saragosse, 7^e Forum mondial de l'eau, par exemple) qui a ancré l'IGE sur la scène internationale.
- L'IGE peut encore faire mieux : L'analyse des points forts, des faiblesses, des opportunités et des menaces a fait apparaître des domaines possibles d'amélioration concernant, entre autres, les déficits de participation (collectivités locales, aménageurs fonciers, Membres de l'OCDE et pays non membres de l'OCDE, etc.), les résultats de certains groupes de travail, et le format des réunions.

⁴ Pour plus d'information, voir www.gwpmed.org/governanceandfinancing

- L'IGE doit aller de l'avant : Plusieurs Membres de l'OCDE et autres parties prenantes invitent l'IGE à passer à la mise en œuvre des Principes et à l'action dans ce domaine, ce qui pourrait nécessiter de mettre en place une nouvelle structure et de mener quatre grandes activités : i) recueillir les bonnes pratiques relatives aux Principes et les généraliser en les transposant de l'échelle du bassin hydrographique à l'échelle nationale en vue de créer une base de données des meilleures pratiques sur la gouvernance de l'eau ; ii) élaborer des indicateurs sur la gouvernance de l'eau dans le cadre de discussions approfondies ; iii) faire connaître et diffuser les Principes ; et iv) assurer l'articulation avec les discussions internationales sur l'eau, notamment les ODD et le Forum mondial de l'eau. Ce nouveau programme de travail nécessitera aussi des moyens de mise en œuvre (institutions fers de lance, contributions en nature, et levée de fonds) ainsi que le renouvellement intégral de la composition de l'IGE.

Discussion de groupe

92. L'IRSTEA se déclare désireux de poursuivre les travaux sur les Principes dans le but de les transformer en actions concrètes et en stratégies susceptibles d'aider les décideurs à les mettre en œuvre dans un contexte multi-niveaux. Des recherches conjointes sur les projets opérationnels ou les stratégies d'application concrète des Principes pourraient ainsi être développées, ce qui nécessiterait des bailleurs de fonds, soit au sein de l'IGE, soit à l'extérieur (Commission européenne, par exemple).

93. Peter Gammeltoft remercie le Secrétariat, ainsi que le Président et le Comité de direction, pour l'engagement dont ils font preuve pour assurer le succès de l'IGE. Le recueil de bonnes pratiques et l'élaboration d'indicateurs sont des moyens efficaces pour aller de l'avant, qui doivent être appuyés par une bonne stratégie de communication. Les maires des villes peuvent apporter une aide car la gouvernance de l'eau est une problématique importante à l'échelon local. Le secteur de l'eau ne disposant pas de groupes de pression puissants, la mobilisation des maires, des aménageurs et des gestionnaires urbains peut aider à relever les défis liés à l'eau (cohérence des politiques, articulation eau-énergie, efficacité d'utilisation des ressources).

94. La Turquie a suivi de près les activités de l'IGE. La Turquie convient que les résultats de l'enquête de satisfaction sont encourageants, bien qu'ils ne reflètent pas les points de vue de *tous* les pays membres de l'OCDE. La Turquie exprime des inquiétudes quant à la première version du « Rapport stratégique sur les accomplissements et les pistes à suivre pour l'IGE de l'OCDE (2016-2018) » et ses annexes, et transmettra prochainement au Secrétariat des commentaires écrits de ses Ministères et institutions, y compris sur l'Observatoire sur la gouvernance de l'eau, qui peut s'avérer être un processus difficile et complexe à mettre en place. Un appel à être raisonnable et réaliste a été lancé et il a été rappelé que le travail sur la gouvernance de l'eau est en bout de classement de la liste des priorités du Comité des politiques de développement régional (RDPC). La Turquie est d'avis que l'IGE devrait rester une instance *informelle*, permettant d'échanger les points de vue et les idées des participants. De plus, il a été mentionné que bien que 24 (sur 34) pays membres fassent partie de l'IGE, la question de l'engagement des autres pays membres devrait être posée. La Turquie voudrait que l'IGE se concentre sur les meilleures pratiques et les expériences nationales et fournisse une plateforme d'échange au sein de laquelle les pays intéressés et autres parties prenantes peuvent tirer des leçons pour leurs propres problématiques nationales liées à l'eau.

95. Deltares fait part des efforts en cours aux Pays-Bas pour diffuser les Principes. Plusieurs instituts néerlandais élaborent actuellement une méthodologie d'évaluation des Principes, qui est expérimentée à titre pilote dans le cadre du programme national de lutte contre les inondations. Cette méthodologie prévoit quatre étapes : i) analyser le contexte et le champ à couvrir (qui participera au processus ? quelles pratiques de gouvernance devront être évaluées ? etc.) ; ii) évaluer les Principes appliqués à un cas particulier en examinant les résultats et l'efficacité des pratiques de gouvernance, ainsi que les facteurs

favorisants/limitants l'application des Principes ; iii) faire valider l'évaluation par des experts externes et indépendants ; iv) tirer des enseignements sur les améliorations possibles des pratiques de gouvernance.

96. Dutch Water Authorities élabore actuellement un programme de coopération internationale dans lequel les Principes constitueront la pierre angulaire des travaux conjoints internationaux jusqu'en 2019. Cette coopération internationale, qui concernera neuf pays non membres de l'OCDE, sera l'occasion de faire connaître et de diffuser les Principes.

97. Ian Barker félicite l'IGE d'avoir contribué à faire de la gouvernance un enjeu international dans le débat sur les problématiques de l'eau. Les futurs travaux relatifs aux indicateurs sur la gouvernance de l'eau doivent être menés avec prudence car mesurer la gouvernance de l'eau peut mettre en évidence des performances médiocres et faire naître des tensions. Par conséquent, si les indicateurs font apparaître une détérioration des résultats, il convient de les associer à de bonnes pratiques pour remédier aux problèmes existants et améliorer les performances.

98. L'Espagne tient à continuer cette activité et à contribuer à la phase suivante de l'IGE : elle propose un engagement plus étroit avec les acteurs du secteur agricole qui sont d'importants utilisateurs d'eau et font subir de lourdes pressions aux masses d'eau. Ceux-ci doivent participer activement à la mise en place d'une bonne gouvernance de l'eau.

99. Le WBCSD informe les délégués que les Principes ont été examinés durant l'Assemblée générale 2015 qui est convenue de les intégrer à son programme de travail. Le déficit budgétaire de l'IGE pour le prochain biennium, qui devrait constituer un sujet de préoccupation pour tous les membres, appelle une stratégie commune de levée de fonds.

100. L'Université Panthéon-Sorbonne suggère que les efforts de diffusion visent, en plus des décideurs, les gestionnaires de haut et moyen niveau, comme dans le cadre des sessions de formation des pays membres et non membres de l'OCDE.

101. Les Pays-Bas sont satisfaits de constater que les résultats de l'enquête sont pris en compte dans le nouveau programme de travail. Dorénavant, l'IGE doit veiller à assurer l'articulation entre l'élaboration d'indicateurs et le cadre d'indicateurs relatifs aux ODD ainsi que le projet de Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'eau qui est en cours de rédaction, de façon à susciter des synergies. Le ministère néerlandais des Infrastructures et de l'Environnement a aussi participé à l'initiative de Deltares qui s'est révélée utile en tant qu'exercice d'auto-évaluation pour accéder aux meilleures pratiques et examiner les questions sensibles en matière de gouvernance de l'eau.

102. La CEE-ONU attire l'attention sur certaines similitudes entre les Principes de l'OCDE et des instruments existants, tels que les [Principes pour des organes communs efficaces relatifs à la coopération en matière d'eaux transfrontières](#) (en rapport avec le Principe n° 2 de l'OCDE), et l'[Outil d'évaluation concernant l'équité en matière d'accès](#) relatif au Protocole sur l'eau et la santé (en rapport avec le Principe n° 6 de l'OCDE). Quand l'élaboration des indicateurs sur la gouvernance de l'eau sera plus avancée, ceux-ci pourront être utiles à l'évaluation de la coopération transfrontière, au regard des cibles des ODD concernant la GIRE qui fait référence à la coopération transfrontalière.⁵

103. Le Mexique soutient depuis longtemps l'IGE qu'il considère comme une plateforme de coopération exemplaire. La Commission nationale de l'eau (CONAGUA) s'emploie à mettre en œuvre les

⁵ Les commentaires écrits de la Turquie sur la première version de cette synthèse précisent que la Turquie est en désaccord avec cette affirmation et considère qu'il revient aux pays d'établir des indicateurs pour les ODD sur les cours d'eau transfrontaliers.

Principes de l'OCDE au niveau national et infranational. De plus, du fait de son engagement au sein de l'IGE, le Mexique a été le premier pays à faire appel au fonds néerlandais de 5 millions EUR pour la réduction des risques de catastrophe, ce qui a permis un partage d'expériences entre les deux pays. Il s'agit là d'un exemple très intéressant de la façon dont l'IGE, en plus d'être une plateforme technique, peut encourager la constitution de réseaux au bénéfice de pays membres de l'OCDE.

104. AgroParisTech, qui a commencé à diffuser les Principes de l'OCDE auprès de la communauté universitaire, fait part de son souhait de traduire ces Principes en projets concrets.

105. Le Partenariat portugais pour l'eau (PPA) félicite l'IGE pour ses réalisations, malgré la spécificité de cette plateforme au sein de la structure de l'OCDE. Ce réseau a permis d'enrichir la réflexion mondiale et d'améliorer les politiques dans le domaine de l'eau, en lien étroit avec les parties prenantes. Cette expérience pourrait être réitérée dans d'autres domaines de l'action publique. Pour élaborer les indicateurs sur la gouvernance de l'eau, il conviendra de bien tenir compte du fait que certains aspects sociaux de la gouvernance sont difficiles à évaluer quantitativement en raison de leur caractère fortement local et contextuel. Les indicateurs doivent donc être souples car certaines problématiques et certaines valeurs ne sont pas faciles à quantifier.

106. La Corée explique que le ministère de l'Environnement souhaite appliquer les Principes et les indicateurs de l'OCDE à son système national de gestion de l'eau. Le pays élabore actuellement son deuxième plan national de gestion pour 2025 dans lequel devraient figurer les bonnes pratiques en matière de gestion des bassins hydrographiques et de services environnementaux axés sur la bonne gouvernance de l'eau. Pour suivre les progrès réalisés, la Corée mettra au point plusieurs indicateurs qui pourraient s'inspirer des indicateurs de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau.

Réflexion en groupes de travail restreints sur le programme stratégique et les résultats attendus

107. Les participants se sont répartis en cinq groupes restreints, animés par le Comité de direction, en vue d'examiner la proposition de programme de travail et de marche à suivre pour aller de l'avant, notamment les contributions aux priorités générales, à la communication et aux activités d'ouverture. Par le biais de neuf exercices participatifs préparés par le Secrétariat de l'OCDE et SUEZ, ces séances de travail visent à : i) recueillir les retours d'expérience et les réactions des membres sur l'ensemble du programme de travail ; ii) faire le point sur l'intérêt manifesté par les membres et leur désir de contribuer concrètement aux groupes de travail proposés sur les meilleures pratiques et les indicateurs ; et iii) recenser les suggestions des membres en vue d'améliorer la communication et les actions d'ouverture concernant les activités de l'IGE.

Résultats des discussions en groupes restreints

108. Le groupe n° 1, modéré par l'OCDE et le RIOB, souligne qu'il est nécessaire de traiter la question des arbitrages entre le processus intergouvernemental de l'OCDE et la démarche de l'IGE axée sur les praticiens, et de bien réaffirmer que l'IGE est un groupe *informel* dépourvu de tout pouvoir décisionnel. Pouvoir tirer parti des connaissances de ses membres est considéré comme un atout majeur pour l'avenir. Pour ce qui est des principaux apports de l'IGE à leurs travaux, les participants classent au premier rang le partage d'expériences et au deuxième la participation aux discussions internationales sur l'eau. À propos de leur contribution à l'IGE, ils mettent en avant le partage d'expériences concrètes et d'études de cas, ainsi que la diffusion des résultats. S'agissant des prochaines étapes, les participants recommandent d'être sélectifs et stratégiques, de recenser en temps réel les manifestations pertinentes, et d'inviter les responsables d'événements importants aux réunions de l'IGE. Les deux groupes de travail proposés (meilleures pratiques et indicateurs) intéressent les participants qui recommandent que les aspects pratiques des contributions des membres soient bien explicités de façon à trouver la meilleure approche

possible par rapport aux priorités de chacun des deux groupes. Les indicateurs sur la gouvernance de l'eau et la publication intitulée « Water Governance at a Glance » (Panorama de la gouvernance de l'eau) sont classés parmi les résultats les plus attendus du prochain programme de travail, tandis que la contribution à la feuille de route pour la mise en œuvre d'une gouvernance efficace dans le cadre du 7^e Forum mondial de l'eau est classée en fin de liste. Pour remédier aux déficits de participation, les participants proposent de faire appel essentiellement aux organisations faîtières et aux réseaux, et de s'attacher à mobiliser surtout les acteurs infranationaux. Dans l'avenir, la stratégie de communication de l'IGE devrait améliorer la circulation de l'information entre les membres.

109. Le groupe n° 2, modéré par l'ASTEE et le WIN, souligne le caractère unique en son genre de l'IGE et l'atout qu'elle représente en tant que plateforme réunissant des acteurs d'horizons divers pour débattre de problématiques communes. Il fait observer en revanche le point faible que constitue l'absence de représentants de certains secteurs dans le réseau, ainsi que le risque de confusion si l'on ne fait pas la distinction entre la gouvernance des *ressources* en eau et celle des *services* d'eau. Les participants classent le partage d'expériences et l'apprentissage par l'échange parmi les apports les plus importants de l'IGE à leurs travaux, et indiquent que le partage d'expériences de politiques publiques, d'expériences concrètes, et d'expertise scientifique constitue leurs principales contributions aux activités de l'IGE. Certains soulignent que l'échéancier de l'IGE doit mentionner des événements relevant de l'échelon local et extérieurs au secteur de l'eau. Les participants s'intéressent aux deux groupes de travail, expliquant qu'il serait difficile de contribuer à l'un sans contribuer à l'autre. En ce qui concerne les résultats proposés, les participants manifestent peu d'intérêt pour la feuille de route pour la mise en œuvre dans le cadre du 7^e Forum mondial de l'eau. Ils recommandent d'élargir la participation aux activités de l'IGE entre les sessions plénières, par le biais de projets et d'événements conjoints réguliers. Les membres de l'IGE susceptibles d'aider à mener à bien cette entreprise doivent être clairement identifiés et contribuer à adapter la démarche de communication à chaque catégorie d'acteurs et à leurs intérêts. Par ailleurs, des coordinateurs de la communication pourraient être désignés pour contribuer à diffuser les messages de l'IGE.

110. Le groupe n° 3, modéré par le Président de l'IGE et Transparency International, se réjouit de l'occasion offerte à l'IGE d'articuler ses travaux avec ceux sur le cadre d'indicateurs relatifs aux ODD. Les participants indiquent, d'une part, le partage d'expériences et la participation aux discussions internationales sur l'eau comme étant la valeur ajoutée apportée par l'IGE à leurs travaux, et, d'autre part, la diffusion des résultats et le partage d'expériences de politiques publiques comme étant leurs principaux apports aux activités de l'IGE. Parmi les événements majeurs des trois prochaines années devraient figurer des manifestations thématiques telles que les conférences internationales anti-corruption. Pour contribuer aux groupes de travail proposés, les participants souhaitent surtout partager les bonnes pratiques et les expériences réussies, ainsi que diffuser au sein de leurs propres réseaux les résultats obtenus par l'IGE. Ils sont intéressés surtout par la base de données des meilleures pratiques et l'ensemble d'indicateurs sur la gouvernance de l'eau. Ce groupe souligne l'absence de secteurs essentiels au sein de l'IGE, tels que ceux de la finance, de la production énergétique et de la sous-traitance. La problématique de la bonne gestion de l'eau par les entreprises devrait aussi être davantage représentée, notamment par le biais du [CEO Water Mandate](#). La stratégie de communication de l'IGE devrait comporter un solide volet médias ; elle pourrait s'inspirer de la démarche de communication d'ONU-Eau.

111. Le groupe n° 4, modéré par SUEZ et l'OCDE, met en exergue deux enjeux majeurs : le recours aux outils numériques (webinaires, plateformes internet, etc.) pour remédier aux déficits de participation, et l'articulation avec les débats sur le changement climatique (la COP21, par exemple). Les participants mettent en garde contre le risque de viser un degré de technicité trop ambitieux lors de l'élaboration des indicateurs sur la gouvernance de l'eau. Comme dans les autres groupes, ils mentionnent le partage d'expériences et la participation aux discussions internationales sur l'eau comme étant la principale valeur ajoutée apportée par l'IGE à leurs travaux. De même, le partage d'expériences de politiques publiques et d'expériences concrètes constitue leur principale contribution aux activités de l'IGE. Ce groupe suggère

que des manifestations comme Habitat III et le Forum politique de haut niveau sur le développement durable soient ajoutées à la liste des événements majeurs, ainsi que les événements auxquels participent des administrations publiques en vue de faire connaître l'IGE. Les deux groupes de travail proposés paraissent intéressants aux participants, qui privilégient cependant le cadre d'indicateurs et la base de données des meilleures pratiques sur la gouvernance de l'eau. Les déficits de participation au sein de l'IGE pourraient être palliés par des événements de l'OCDE aux niveaux national et régional, et par des organisations faîtières fédérant plusieurs secteurs industriels. Mieux cerner les intérêts et les problématiques spécifiques des acteurs permettrait d'adapter les messages de l'IGE à leurs priorités. Les membres de l'IGE doivent s'engager à communiquer à son propos par le biais de leurs sites internet, lettres d'information, ateliers, etc. La stratégie de communication de l'IGE doit être structurée autour d'une documentation de base susceptible d'être adaptée en fonction des publics visés. Un dispositif de mentorat pourrait aussi être mis en place, dans le cadre duquel les membres de l'IGE pourraient aider d'autres institutions à améliorer leurs pratiques de gouvernance de l'eau. Enfin, les membres devraient appuyer plus activement le Secrétariat pour représenter l'IGE durant les manifestations.

112. Le groupe n° 5, modéré par le SIWI et l'OCDE, se réjouit de certains points forts de l'IGE, tels que l'équilibre femmes-hommes et la capacité à traiter de sujets très divers touchant au secteur de l'eau. Il évoque aussi la possibilité de se servir de l'urbanisation croissante comme levier pour faire participer les collectivités locales et les maires aux débats sur la gouvernance de l'eau et élargir ainsi l'éventail des parties prenantes. Les participants font aussi remarquer que la plupart des documents de l'IGE ne sont disponibles qu'en anglais, ce qui limite leur diffusion dans certaines régions. Ils soulignent aussi que certaines discussions sont devenues politiques ce qui est un signe que l'IGE aborde des problématiques importantes. Les participants classent le partage d'expériences et l'apprentissage par l'échange parmi les apports les plus importants de l'IGE à leurs travaux. Le partage d'expériences concrètes et la diffusion des résultats de l'IGE constituent leurs plus importantes contributions au réseau. En outre, certains participants contribuent à inscrire les travaux de l'IGE dans une optique humanitaire. Sur la liste des événements majeurs pour le prochain programme de travail de l'IGE pourraient figurer les réunions à huis clos (réunion des directeurs de l'eau de l'UE, par exemple) pour préconiser l'adoption des Principes. L'IGE pourraient aussi viser les réunions régionales et les séminaires de recherche. Le Comité de direction pourrait être chargé de signaler les événements prioritaires. La discussion de groupe fait apparaître que les participants sont davantage intéressés par le groupe de travail sur les meilleures pratiques que par celui sur les indicateurs. Ils proposent de contribuer aux travaux par leurs activités, initiatives et projets en cours. La base de données des meilleures pratiques sur la gouvernance de l'eau suscite un grand intérêt mais a besoin de moyens adéquats pour être mis en place. Les déficits de participation pourraient être palliés en nouant des liens plus étroits avec les centres de formation sur l'eau, les institutions des Nations Unies, les commissions économiques régionales, et les banques de développement. Cela permettrait aussi de mettre en pratique les Principes, d'offrir un appui technique concret et de créer des incitations (possibilités de financement, par exemple). Des ateliers d'information aux différents niveaux et dans différentes régions (réunions de la CODIA en Amérique latine, par exemple) pourraient aider à améliorer la visibilité de l'IGE. Enfin, l'IGE pourrait développer des outils faciles à utiliser pour communiquer ses messages (présentation vidéo, logos de membres, etc.)

Discussion de groupe en séance plénière

113. Butterfly Effect propose que le budget de l'IGE reflète davantage le soutien et les contributions en nature dont bénéficient les activités de façon à mieux cerner le coût réel du réseau. Il serait intéressant d'étudier les dispositifs en ligne permettant de faire participer les OSC et autres acteurs sous-représentés qui n'ont pas les moyens d'assister aux réunions de l'IGE.

114. Deltares souligne que la diffusion des Principes est une responsabilité collective qui doit être assurée par tous les membres. Il suggère d'étudier la possibilité de mettre en place des antennes locales de

l'IGE où les acteurs concernés d'un pays pourraient fédérer leurs efforts pour renforcer l'influence du réseau.

115. Le WBCSD conseille de réorganiser les activités en fonction du montant des ressources nécessaires. Cela permettrait de repérer les limites éventuelles et ce faisant d'être réaliste. Pour ce qui est des déficits de participation, ils ne sauraient être palliés en se contentant d'accroître le nombre de membres. Les relations avec les organisations faitières devraient être privilégiées de façon à éviter de rendre les réunions trop lourdes à gérer.

116. L'Université nationale australienne encourage les membres de l'IGE à nouer des liens avec les hauts fonctionnaires de l'OCDE pour contribuer à faire connaître les Principes et à les mettre en œuvre. Cela irait dans le sens de la demande du Président qui invite les membres de l'IGE à procéder à des consultations dans leurs capitales à propos du projet de Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'eau.

117. Peter Gammeltoft souligne que l'IGE doit demeurer prioritairement un réseau d'experts et qu'elle doit investir dans la diffusion de cette expertise.

118. Le SIWI invite à fixer des priorités claires pour aller de l'avant et demeurer réalistes. L'IGE doit veiller à mettre en place des partenariats peu nombreux mais stratégiques et créateurs de valeur ajoutée. Elle a aussi besoin d'une stratégie de levée de fonds pour accompagner son développement futur et la montée en puissance de ses travaux, ce qui devrait encourager chaque membre à lever des fonds sous l'égide de l'IGE.

119. Le Président annonce que l'UNESCO-PHI quitte le Comité de direction pour le prochain biennium, tout en restant un cofondateur essentiel de l'IGE et un de ses membres. Le Secrétariat adressera aux membres un appel à candidatures sur la base du mandat, une fois celui-ci approuvé.

La gouvernance de l'eau en pratique : modélisation et simulation participatives

120. Organisé par une équipe d'experts de l'IRSTEA, cet atelier a pour objectifs de : i) faire participer les délégués de l'IGE à une série d'exercices pratiques sur la gouvernance de l'eau en vue d'approfondir le rôle des parties prenantes dans la gestion et les politiques de l'eau à différentes échelles ; ii) étudier les nouveaux régimes de gouvernance de l'eau par le biais de la modélisation et de la simulation ; et iii) découvrir plusieurs techniques reposant sur le kit méthodologique [Wat-A-Game](#) (WAG) et l'ensemble de méthodes et d'outils participatifs [CoOPLaAGE](#). Cette dernière méthode de participation avancée, qui a été mise au point par l'IRSTEA, est conçue pour accompagner des groupes d'acteurs très divers, des citoyens aux décideurs, dans la discussion et l'initiation de nouvelles stratégies de changement dans les socio-écosystèmes.

121. Cet atelier, qui est structuré autour des différentes étapes d'un cycle de projet commun, a pour objectif d'étudier les moyens de renforcer la participation à chaque étape : i) identification d'une problématique sociale/environnementale (évaluation et modélisation de la situation, analyse des acteurs, collecte des données) ; ii) élaboration des solutions (planification opérationnelle, processus de décision, stratégie, mise à l'essai des solutions) ; iii) mise en œuvre des solutions (mise en œuvre technique, suivi) ; et iv) expansion (évaluation finale, montée en puissance, diffusion). Dans l'approche de l'IRSTEA la clé de voûte de la gouvernance participative de l'eau est la modélisation participative : cette expression désigne le processus par lequel tous les acteurs conçoivent ensemble les modèles pertinents (représentations actionnables) concernant la situation partagée, les solutions envisageables, les réponses et les plans qui leur serviront à analyser, formaliser et organiser leur adaptation. Pour mettre en pratique cette démarche, les membres de l'IGE se répartissent en petits groupes autour de trois techniques :

- *Wat-A-Game* : Ce kit méthodologique sert à examiner les processus de gouvernance et de gestion de l'eau et des bassins versants en associant décideurs, praticiens et citoyens. Les délégués réfléchissent à partir d'une étude de cas abstraite dans le cadre de laquelle leur est attribué à chacun le rôle d'un acteur clé (directeur d'une agence de bassin ou maire d'une ville). Ils doivent réagir face à des opérations réelles et dans le cadre de scénarios différents (dans des conditions climatiques normales ou en situation de sécheresse, par exemple), ce qui les conduit à étudier les rôles, les responsabilités et les arbitrages entre les différents usages de l'eau et à en débattre. Ce faisant, les délégués examinent les impacts économiques, sociaux et environnementaux de chacune de leurs actions, et explorent des politiques et des règles sociales nouvelles dans le cadre d'un dialogue entre des groupes d'acteurs variés.
- *COOPLAN* : Les délégués utilisent cet outil pour examiner et construire des stratégies de gestion de l'eau intégrées, cohérentes et applicables. Ils se livrent à une séance de réflexion sur la mise en œuvre de propositions de projets sur l'efficacité de l'eau visant à évaluer les ressources nécessaires, les impacts escomptés, etc. Toutes les propositions de projets sont ensuite intégrées à une matrice collective afin d'en examiner la cohérence globale, la faisabilité et l'efficacité.
- *PRE-PAR* : Il est demandé aux délégués de planifier un processus participatif autour d'un projet lié à l'eau afin de débattre des modalités selon lesquelles le processus doit être organisé, avec/par/pour qui, selon quelle méthodologie, dans le but de concevoir, approuver et mettre en œuvre un plan de gestion de l'eau.

122. Les délégués font rapport sur cet atelier en séance plénière pour faire part des retours d'expériences, des perspectives et des besoins identifiés à cette occasion. Il s'agissait d'un exercice expérimental pour l'ensemble de l'IGE et pour un grand nombre de ses membres. Les méthodologies de l'IRSTEA se sont révélées réalistes et éclairantes, et l'expérience d'apprentissage enrichissante. Certains délégués regrettent de ne pas avoir disposé de suffisamment de temps pour approfondir le large éventail de méthodes et d'outils présentés, notamment l'outil PRE-PAR qui soulève des questions quant à la possibilité et la nécessité d'organiser des processus d'engagement précoce dans un cadre de planification rigoureux. D'autres questions sont posées concernant l'application pratique de ces méthodes, en particulier en termes de calendrier et de publics concernés (problèmes de langue, etc.) Les délégués formulent les observations suivantes :

- La perspective intégrée et les outils présentés sont créatifs et innovants.
- La démarche CoOPLAage pourrait inclure de nouveaux aspects tels que la corruption et la redevabilité.
- Les situations simulées sont représentatives des expériences de la vie réelle pour ce qui est de l'insatisfaction suscitée par les approches antagonistes dans la prise de décision, de la masse d'informations complexes à traiter, du manque de temps, de la langue et de la barrière linguistique, etc.
- L'atelier a été très instructif car il a invité les délégués à étudier le point de vue des autres acteurs.

123. En conclusion, les participants à l'atelier sont invités à répéter l'expérience lors de futures réunions de l'IGE, à l'aide d'outils simplifiés et avec davantage de souplesse dans la planification. La simulation participative de l'IRSTEA est riche d'enseignements intéressants sur les implications pratiques de la gouvernance de l'eau et sur les méthodes et outils nécessaires à la gestion de la complexité au niveau des bassins versants.

ACRONYMES

AECID	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement
ALC	Amérique latine et Caraïbes
ANA	Agence nationale de l'eau (Brésil)
APD	Aide publique au développement
ASTEE	Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement
CEE-ONU	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
EDF	Électricité de France
FP2E	Fédération professionnelle des entreprises de l'eau
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GLAAS	Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable
GWP	Partenariat mondial pour l'eau
GWP-Med	Partenariat mondial pour l'eau - Méditerranée
ICLEI	Conseil international pour les initiatives écologiques locales
IGE	Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau
IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
IWA	Association internationale de l'eau
IWMI	Institut international de gestion des ressources en eau
IWRA	Association internationale des ressources en eau
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisations de la société civile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RCM	Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres
RDPC	Comité des politiques de développement régional
RIOB	Réseau international des organismes de bassin
SIWI	Institut mondial de l'eau de Stockholm
UE	Union européenne
UNESCO-PHI	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture - Programme hydrologique international
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSGAB	Conseil consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire général des Nations Unies
WBCSD	Conseil mondial des entreprises pour le développement durable
WIN	Réseau pour l'intégrité de l'eau
WWF	Fonds mondial pour la nature

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2016 RELATIFS À L'EAU ET À LA GOUVERNANCE

<i>22 mars 2016</i>	Journée mondiale de l'eau	ONU-EAU
<i>Printemps 2016 (date à confirmer)</i> Tucson, États-Unis	Conférence annuelle du Water Resources Research Centre de l'Université d'Arizona	Water Resources Research Centre
<i>27-29 avril 2016</i> Bilbao, Espagne	8ème Conférence Européenne sur les villes et les communes durables	ICLEI
<i>10-13 mai 2016</i> Rotterdam, Pays-Bas	Adaption Futures 2016	Programme international de recherché sur la vulnérabilité, les impacts et l'adaptation au changement climatique (PROVIA), UE, Gouvernement des Pays-Bas
<i>31 mai-3 juin 2016</i> Issy-les-Moulineaux, France	95^{ème} congrès de l'ASTEE « Territoires en transition : mettre l'intelligence numérique au cœur des services publics »	ASTEE
<i>1^{er}-3 juin 2016</i> Mérida, Mexique	10^e Assemblée générale mondiale du Réseau international des organismes de bassin	RIOB
<i>23-24 juin 2016</i> La Haye, Pays-Bas	7^e réunion de l'Initiative de l'OCDE sur la gouvernance de l'eau (IGE)	OCDE
<i>10-14 juillet 2016</i> Singapour	Semaine internationale de l'eau de Singapour	Ministère de l'Environnement et des Ressources en eau de Singapour
<i>28 août – 2 septembre 2016</i> Stockholm, Suède	26^e Semaine mondiale de l'eau de Stockholm	SIWI
<i>9-14 octobre 2016</i> Brisbane, Australie	Congrès mondial de l'eau & Exposition de l'IWA	IWA
<i>12-15 octobre 2016</i> Bogotá, Colombie	Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux	CGLU
<i>1-4 décembre 2016</i> Panama Ville, Panama	17ème Conférence Internationale Anticorruption	Transparency International